

VIAGGIO DI LEONARDO FEA
IN BIRMANIA E REGIONI VICINE
LXXXI.

NOTE SUR QUELQUES ESPÈCES DES GENRES *PARATHELPHUSA* H. M. E.
ET *POTAMON* SAV., RECUEILLIES PAR M. LEONARDO FEA PENDANT
SON VOYAGE EN BIRMANIE.

PAR LE D.^R J. G. DE MAN
à Ierseke, Zélande, Pays-Bas.

(Planches IV, V, VI).

La petite collection intéressante de Thelphusidae, décrite dans ce mémoire, appartient au Musée Civique d'Histoire Naturelle de Gênes et a été recueillie par M. Leonardo Fea en Birmanie. Quoique, grâce aux travaux de M. Wood-Mason, notre connaissance des Thelphusidae de l'Inde et de la Birmanie soit déjà assez complète, la récolte de M. Fea doit être regardée néanmoins comme une contribution importante à la Faune carcinologique de ce pays. La collection se compose de onze espèces, dont trois appartiennent au genre *Parathelphusa*, les autres au genre *Potamon* Sav. Une des trois Parathelphuses est nouvelle pour la science, elle fut récoltée au haut Irawaddy. Parmi les huit espèces du genre *Potamon* cinq ont été décrites par Wood-Mason, une sixième recueillie dans le Nord du Tenasserim et bien à Thagata à une altitude de 500-600 m. est nouvelle et cette espèce remarquable se rapproche du sous-genre *Geothelphusa*. La septième, représentée par un seul individu capturé dans les montagnes à l'est de Bhamo, est peut-être également nouvelle

et présente quelques affinités avec le *Pot. cariniferum* de M. qui habite l'île d'Elphinstone à l'Archipel Mergui. Enfin un individu femelle sans œufs, recueilli sur le Mooleyit au Nord du Tenasserim à une altitude de plus de 1000 m., représente la huitième espèce, mais je n'ai pas réussi à la déterminer.

M. Fea a récolté les espèces suivantes :

1. *Parathelphusa dayana* W.-Mas. Bhamo, Mandalay.
2. » *crenulifera* W.-Mas. Vallée du Hougndarau, Kokareet, Meetan.
3. » *Feae* n. sp. Bhamo, Teinzo.
4. *Potamon andersonianum* W.-Mas. Thagata; Monts Carin (Distr. des Asciiui - Chebà); Monts Hcanlain (District de Bhamo).
5. » *Edwardsi* W.-Mas. Monts Catcin, Cauri Cimpfo, Nord de la Birmanie.
6. » *atkinsonianum* W.-Mas. Thagata; Meetan; Vallée du Hougndarau.
7. » *pealianum* W.-Mas. Monts Carin, District des Bia-pó ou Chebà.
8. » n. sp.? Monts Catcin, Cauri Cimpfo, Nord de la Birmanie.
9. » sp. Mont Mooleyit.
10. » *stoliczkanum* W.-Mas. Thagata.
11. » *tenasserimense* n. sp. Thagata.

Afin de faciliter mon travail, je demandais à la Direction du Musée de Paris la permission d'étudier les exemplaires typiques de quelques espèces décrites par H. et A. Milne Edwards; cette permission m'était accordée de la manière la plus bienveillante et je m'empresse de témoigner tous mes remerciements à la Direction et en particulier à M. le Prof. Bouvier. Ces espèces m'étaient envoyées et je me permets d'intercaler dans ce mémoire quelques observations sur le *Potamon indicum* Latr., le *Pot. Guerini* H. M. E. et quelques autres.

Outre ces onze espèces, la *Parathelphusa sinensis* H. M. E., le *Potamon hispidum* W.-Mas. et le *Pot. tumidum* W.-Mas.

ont été observés auparavant dans la Birmanie et bien par Wood-Mason et Henderson.

Il ne me paraît pas sans intérêt de signaler ici les espèces de Thelphusidae qui habitent les pays limitrophes de la Birmanie, mais qui n'ont pas encore été observées dans ce dernier pays, parce que plus tard peut-être on les y rencontrera.

C'est ainsi dans le pays d'Assam situé à l'ouest que vivent la *Parathelphusa Edwardsi* W.-Mas., le *Potamon lugubre* W.-Mas., *laeve* W.-Mas. et *austenianum* W.-Mas. La petite île de Salanga, située à la côte occidentale de la Péninsule Malaise, est habitée par la *Parathelphusa brevicarinata* Hilgd., avec laquelle la *Parathelphusa salangensis* Ortm. est identique, ainsi que par le *Pot. timula* Hilgd. C'est sur les îles de l'Archipel Mergui que vivent le *Pot. callianira* de M. et le *Pot. cariniferum* de M. En Siam on a découvert le *Pot. Larnaudii* A. M. E. et le *Pot. siamense* A. M. E., qui habitent tous les deux les environs de Bangkok, tandis que von Martens y a observé la *Parathelphusa sinensis* H. M. E. Récemment Madem. Rathbun vient de signaler à Trong, Péninsule Malaise, le *Pot. Abbotti* Rathb., espèce voisine du *Pot. pealianum* W.-Mas.

J'ajoute à la fin de ce mémoire une Liste de toutes les espèces publiées jusqu'à présent des genres *Potamon* Sav., et *Parathelphusa* H. M. E.

Genre PARATHELPHUSA H. M. E.

1. *Parathelphusa dayana* W.-Mas.

Pl. IV, Fig. 1.

Parathelphusa Dayana Wood-Mason, Journal Asiatic Soc. Bengal, T. XL, 1871, Pt. II, p. 192, Pl. XI. — Annals and Magaz. of Natural Hist. T. XVII, 4 Ser., 1876, p. 121, 122. — Henderson, Trans. Linnean Soc. London, 2.^d Ser. Zoology, Vol. V, Part 10, London 1893, p. 386.

Un mâle adulte, une jeune femelle et quatre mâles très-jeunes provenant de Bhamo.

Un jeune mâle et une femelle adulte recueillis à Mandalay. Le mâle adulte est de plus grande taille que les individus observés par Wood-Mason et Henderson. Comme chez les deux individus provenant de Mandalay, la grosse pince se trouve au côté droit. La longueur horizontale de cette pince (Fig. 1) est presque égale à la largeur de la carapace; les doigts, mesurés horizontalement, paraissent un peu plus longs que la portion palmaire et la hauteur de celle-ci, à l'articulation des doigts, égale à peu près sa longueur horizontale. Le doigt immobile est arqué de façon que le bord inférieur de la pince paraît un peu concave au-dessous de l'articulation des doigts; l'index est garni de 20 ou 21 petites dents coniques dont deux au milieu du doigt sont un peu plus fortes que les autres. Le pouce dont la pointe est cassée, est armé, à quelque distance de l'articulation, d'une dent un peu plus forte que les deux grandes dents de l'index et porte en outre 9 ou 10 petites dents, qui, comme celles du doigt immobile, sont alternativement un peu plus grandes. La main est lisse, aussi bien sa face externe que son bord supérieur.

L'individu mâle récolté à Mandalay est de plus petite taille et sa grande pince a encore la forme figurée par Wood-Mason (l. c. fig. 3), les doigts étant en contact dans toute leur longueur; la main est encore légèrement granuleuse en dessus et sur la partie proximale de sa face externe. Les bords latéro-antérieurs portent, chez cet individu, un peu en arrière de la quatrième ou dernière dent épibranchiale une très-petite saillie obtuse que l'on pourrait prendre de prime abord comme une cinquième dent épibranchiale rudimentaire; elle est produite par une très-petite échancrure du bord latéral.

Le sillon semi-circulaire qui limite la région mésogastrique en arrière, ainsi que les sillons branchiocardiaques, sont à peine marqués chez les deux individus provenant de Mandalay; mais assez distincts au contraire chez le vieux mâle de Bhamo.

Dimensions en millimètres :

	N.° 1 (♂)	N.° 2 (♀)	N.° 3 (♂)	N.° 4 (♀)
Largeur de la carapace	58	47	36	23 1/2
Longueur » »	42	33	26	17 1/4
Distance des angles orbitaires externes	38	30	24	16 1/2
Longueur horizontale de la grande pince	54	30	24 1/2	12
Hauteur à la base des doigts	24	13	10 1/2	3 1/2
Longueur horizontale des doigts	30	16	13	6 1/2

N.° 1 et 4 Bhamo, N.° 2 et 3 Mandalay.

Cette espèce n'habite que la Birmanie. Elle a été observée par Wood-Mason à Mandalay et à Prome, par Henderson à Tounghoo et elle est aisément à distinguer par sa carapace élargie et bombée ainsi que par les quatre petites dents épi-branchiales aplaties et aiguës.

2. *Parathelphusa crenulifera* W.-Mas.

Pl. IV, Fig. 2.

Parathelphusa crenulifera Wood-Mason, Proceedings Asiatic Soc. Bengal, 1875, p. 231. — The Annals and Magaz. of Natural History, London, Ser. 4, V. XVII, 1876, p. 121.

Un mâle adulte et une jeune femelle sans œufs recueillis en Mai 1887 dans la vallée du Hougndarau, Tenasserim.

Un mâle de taille moyenne, provenant de Kokareet, Tenasserim, recueilli en Février 1887.

Un jeune mâle récolté, en Avril 1887, à Meetan sur le Hougndarau.

Le bouclier céphalo-thoracique est *peu élargi*, la largeur en effet se rapporte à la longueur comme 3 : 4; la carapace présente sa plus grande largeur à la limite de son tiers antérieur, c'est-à-dire au niveau des troisièmes ou pénultièmes dents épi-branchiales. *La carapace est un peu bombée aussi bien longitudinalement que transversalement*, sa forme est sexangulaire.

Les sillons interrégionnaires sont peu marqués. On observe, un peu en arrière du milieu, le sillon semi-circulaire qui sépare la région gastrique de la région cardiaque; ce sillon est peu

profond et ne s'étend que jusqu'au niveau des dernières dents épibranchiales. De faibles dépressions obliques, situées entre les extrémités du sillon semi-circulaire et les dents épibranchiales de la première paire, séparent la région gastrique de la région branchiale antérieure; des dépressions peu profondes séparent de même la région cardiaque des régions branchiales postérieures. Immédiatement en arrière du sillon cervical se trouvent les très-petits lobules urogastriques, imparfaitement délimités par des sillons très-peu profonds. D'autres dépressions interrégionnaires n'existent pas, de façon que les régions sont à peine distinctes ou point du tout. La surface du bouclier céphalo-thoracique présente partout *une ponctuation très-fine et très-serrée*, sauf sur les parties situées en avant de la crête post-frontale; la surface paraît du reste *lisse* et ce n'est qu'à un très-fort grossissement que l'on observe une granulation extrêmement fine, microscopique.

La carapace est assez large en avant, la distance des angles orbitaires externes mesurant *deux troisièmes* de la largeur. Le front, obliquement dirigé en bas, est proéminent et s'étend un peu au-delà des angles extraorbitaires. Quand la carapace est vue de face, le bord libre du front paraît droit, mais les angles externes obtus sont un peu inclinés en bas; mais si l'on regarde la carapace d'en haut, le bord frontal paraît légèrement arqué et présente au milieu une échancrure évasée et peu profonde. Le bord frontal fait des angles obtus avec les bords latéraux du front qui se dirigent très-obliquement en arrière; une dépression oblique aboutissant à l'angle externe du bord frontal sépare le front du bord superciliaire un peu voûté, c'est-à-dire de la partie interne de la paroi sus-orbitaire, et la surface du front paraît ainsi légèrement bombée à chaque côté de la dépression médiane.

Les orbites sont petites, elles ne sont que *moitié aussi larges* que le bord libre du front et un peu moins hautes que larges. Le bord frontal et les bords sus-orbitaires sont distinctement crénelés; le bord sous-orbitaire qui est finement granulé, est un peu sinueux, forme un angle droit avec l'angle extraorbitaire et s'élève comme une dent triangulaire et obtuse à son angle

interne. Il y a un espace considérable entre cet angle sous-orbitaire interne et les angles externes du front.

La crête post-frontale bien marquée est *interrompue*. Sa portion interne, plus avancée que les parties latérales, est formée par deux bourrelets ovalaires, plus ou moins aplatis en dessus, arrondis et légèrement rugueux en avant, c'est-à-dire par les lobes épigastriques; il n'y a pas une limite entre ces lobes et la région gastrique, mais ils sont séparés l'un de l'autre par le sillon mésogastrique qui ne se prolonge pas en arrière et dont même la bifurcation n'est que rarement visible. Les parties latérales se présentent chacune comme une ligne finement granulée, un peu sinueuse et dirigée transversalement vers la première dent épibranchiale, qu'elle n'atteint cependant pas, la ligne cessant subitement en arrière de l'angle orbitaire externe; ces lignes délimitent en avant les parties latérales de la région gastrique, qui s'abaissent ici brusquement vers les orbites. La distance des lobes épigastriques jusqu'au bord libre du front mesure un quart de la largeur de ce bord, de façon que le front paraît beaucoup plus large que long.

Les bords latéro-antérieurs ont à peu près la même longueur que les bords latéro-postérieurs et sont armés de *cinq dents bien développées et saillantes*, dont la première est la dent extraorbitaire. Celle-ci est *la plus grande* de toutes et est *aplatie*, sa pointe aiguë est dirigée en avant et un peu en dedans et son bord externe finement crénelé est assez fortement arqué. *Les quatre dents suivantes ou épibranchiales diminuent graduellement de grandeur*, quelquefois, comme chez le mâle adulte, la troisième ou pénultième dent paraît aussi grande que la deuxième; ces dents sont de même aplaties et très-aiguës, leurs bords, surtout leurs bords postérieurs arqués, sont plus ou moins garnis de granulations. Les bords latéro-postérieurs légèrement concaves présentent quelques lignes finement granuleuses, courtes et rares, et c'est sur la surface des dents épibranchiales et auprès d'elles que se voient quelques très-petites granulations. Le bord postérieur de la carapace, vue d'en haut, paraît droit et est à peu près aussi large que le bord libre du front. Une ligne, finement

granuleuse, cristiforme et courbée en S, s'étend parallèle avec le bord inférieur de la carapace, au-dessus des pattes des trois dernières paires.

Les régions sous-hépatique et sub-branchiale sont un peu granuleuses, quelques petites granulations se trouvent sur le branchiostégite situé entre la région sous-hépatique et le cadre buccal, mais seulement près du sillon hépatico-branchial; ce sillon cependant n'est pas régulièrement perlé.

L'épistome est très-court. L'ischiognathe des pattes-mâchoires externes qui porte des ponctuations peu profondes, *ne présente pas même une trace du sillon ischial*, comme chez la *Parathelphusa Poecilei* de l'Alima Lateké et la *Platythelphusa armata* du lac Tanganika. Le mérognathe est un peu plus large que long, le bord externe est régulièrement arqué, le bord interne droit, le bord antérieur légèrement concave, de façon que l'angle antéro-externe est obtus.

L'abdomen du mâle est triangulaire, à bords un peu concaves. Le sixième article est, au milieu de sa longueur, *deux fois aussi large qu'il est long*; son bord postérieur est d'un tiers plus large que son bord antérieur et les bords latéraux sont droits. L'article terminal est un peu plus court que son bord postérieur est large; son extrémité est arrondie et ses bords latéraux sont légèrement concaves. L'abdomen et le plastron sternal sont un peu ponctués.

Les pattes antérieures sont, chez le mâle adulte, très-*inégaies*, chez les individus plus jeunes la différence est moindre, chez tous la grosse pince se trouve au côté droit. Je vois quelques lignes finement granuleuses et transversales sur la face postérieure du bras de la grosse patte, auprès de son bord supérieur lequel est armé d'une courte épine très-aiguë près de son extrémité antérieure, pour le reste le bras est lisse. Le bord interne et le bord externe de la face inférieure sont arrondis, le dernier porte quelques granulations petites et rares. L'avant-bras est lisse en dessus et armé en dedans d'une *seule* forte épine aiguë. La longueur horizontale de la grosse pince est égale à la longueur du bouclier céphalo-thoracique. Les doigts qui sont

un peu bâillants, ne se touchent que par leurs extrémités; leur longueur horizontale ne dépasse guère celle de la portion palmaire. La hauteur de celle-ci, près de l'articulation des doigts, est presque égale à sa longueur horizontale. Sa face externe n'est que peu convexe et paraît même légèrement aplatie à la base de l'index; elle porte une ponctuation fine et éparse, mais paraît pour le reste parfaitement lisse. Les doigts sont lisses; il ne sont pas cannelés, mais les ponctuations qu'ils portent sont disposées en rangées longitudinales, trois ou quatre sur le pouce, une sur la face externe du doigt immobile. Celui-ci porte à sa base deux grosses dents, dont la deuxième est un peu plus grande que l'autre; le reste de son bord préhensile est garni de très-petits denticules. Le pouce un peu arqué porte des dents tranchantes alternativement plus grandes et plus petites; trois ou quatre à sa base sont un peu plus grosses que les suivantes.

Chez les mâles plus jeunes la grosse pince est un peu plus petite proportionnellement à la longueur de la carapace; les doigts sont presque en contact dans toute leur longueur et les grosses dents à la base ne se sont pas encore développées.

La pince gauche du mâle adulte est beaucoup plus petite, sa longueur horizontale ne mesure que deux tiers de celle de l'autre. Les doigts qui sont en contact dans toute leur longueur, sont distinctement plus longs que la portion palmaire, qui est un peu plus longue que haute: les doigts sont garnis de beaucoup de petites dents coniques, dont deux ou trois au milieu sont un peu plus grosses que les autres. Les doigts ne sont pas cannelés, mais portent des rangées longitudinales de petites ponctuations.

Chez la jeune femelle les doigts des deux pinces sont en contact dans toute leur longueur.

Les pattes ambulatoires sont *longues et grêles*, ainsi, par exemple, les méropodites des pattes de la pénultième paire sont *quatre fois*, les propodites *trois fois* aussi longs que larges. Les méropodites sont *inermes* à l'extrémité de leur bord antérieur, les dactylo-podites enfin ont la même longueur que les propodites, sont légèrement courbés vers leur pointe aiguë et spinuleux le long de leurs arêtes. Les pattes ambulatoires ne sont pas poilues,

mais leurs trois derniers articles sont tomenteux le long de leurs bords.

Dimensions en millimètres :

	♂	♂	♂	♀
Largeur de la carapace	30 1/2	24 1/4	22 1/4	20 2/3
Distance des angles orbitaires externes.	20 1/2	17 1/4	15 2/3	15
Distance des dents épibranchiales de la dernière paire	30 1/4	24	22	20 1/3
Largeur du bord libre du front	10	8	7 2/3	7
Largeur du bord postérieur de la carapace	11	9	7 1/2	7 1/2
Longueur de la carapace	24	19	18	17
Largeur du bord antérieur	} du sixième article de l'abdomen du mâle.	5 2/3	4 1/2	4 1/4
» » postérieur		7 1/3	5 5/6	5 1/4
Longueur	3 1/3	2 4/5	2 3/5	
Longueur horizontale de la grosse pince.	24 1/2	16	14 1/2	12 1/2
Longueur horizontale des doigts	12 1/2	8 1/4	7 1/2	6 1/2
Hauteur près de l'articulation des doigts.	11	6 1/4	6	4 1/2
Longueur des méropodites	14	11 1/4	8 3/4	9 2/3
Largeur » »	} des pattes de la pénultième paire.	3 1/2	3	2
Longueur » propodites		8 1/2	7	5
Largeur » »		2 2/3	2 1/4	1 2/5
Longueur » dactylopodites		8 1/2	7	5 1/2

La *Parathelphusa crenulifera* a été découverte par Wood-Mason dans les eaux douces du Pegu Yomah.

3. *Parathelphusa Feae* n. sp.

Pl. IV, Fig. 3.

Un mâle adulte recueilli à Bhamo (Haut Irawaddy). Trois individus très-jeunes (2 ♂, 1 ♀), Teinzo (Haut Irawaddy).

La *Parathelphusa Martensi* W.-Mas. qui habite les régions septentrionales de l'Inde, porte trois dents épibranchiales, l'abdomen du mâle est triangulaire et les méropodites des pattes ambulatoires sont inermes. L'espèce que je vais décrire et à laquelle je me permets d'attacher le nom de M. Leonardo Fea, présente ces mêmes caractères; malgré cela je la crois différente, d'abord parce que la deuxième et la troisième dent épibranchiale

sont égales à la première, non pas plus saillantes et coniques et en second lieu parce que la *Parathelphusa Feae* a un aspect tout-à-fait différent de la *Parath. sinensis* H. M. E., dont Wood-Mason aurait sans doute fait mention lorsqu'il publiait les caractères qui distinguent cette dernière espèce de la *Martensi*. En effet la *Parath. Feae* semble se rapprocher des Hydrothelphuses par la disposition de sa crête post-frontale.

Le bouclier céphalo-thoracique présente, comme celui de la *Parath. sinensis*, une largeur *peu considérable* proportionnellement à sa longueur, elle est dans le rapport de 5 à 4, mais la *Parath. Feae* se distingue au premier coup d'œil par ses *plus longs* bords latéro-antérieurs, qui sont à peine *plus courts* que les bords latéro-postérieurs. La surface est légèrement bombée en avant, les régions sont nettement indiquées en partie. Le sillon cervical qui limite la région mésogastrique en arrière et latéralement, est profond, mais le sillon mésogastrique qui sépare les bourrelets épigastriques, c'est-à-dire les parties internes de la crête post-frontale, ne se prolonge pas en arrière, de façon que la région gastrique ne paraît pas subdivisée. La région gastrique est, comme on a déjà dit, légèrement bombée d'avant en arrière aussi bien que transversalement et ses portions antéro-externes sont très-déclives vers la première dent épibranchiale. Les deux lobes épigastriques se présentent comme des bourrelets, obtus en dessus, légèrement rugueux en avant où ils s'abaissent obliquement vers le front; ils s'étendent en avant presque jusqu'au niveau des angles orbitaires externes. A côté de chaque lobe épigastrique, mais un peu en arrière, se trouve une bosselure transversale à crête obtuse; ces deux bosselures qui sont séparées des lobes épigastriques plus avancés par des sillons larges et obliques, bordent les régions protogastriques en avant, mais seulement en partie, *parce que ces saillies ne s'étendent latéralement à peine que jusqu'à l'échancrure du bord sus-orbitaire*. Ces bosselures représentent ainsi les parties latérales de la crête post-frontale, elles sont dirigées vers les dents épibranchiales de la première paire. Entre les dites bosselures et les dents épibranchiales de la première paire la surface du bouclier céphalo-

thoracique porte trois ou quatre très-petits tubercules, mais pour le reste la région gastrique paraît entièrement lisse. La région cardiaque est très-distincte et les dépressions branchio-cardiaques sont assez profondes; une faible dépression transversale la sépare de la région intestinale. Entre la région mésogastrique et la région cardiaque sont situés les deux très-petits lobules urogastriques; à côté d'eux on observe une bosselure ovalaire peu saillante, entourée par la région mésogastrique, la région cardiaque et les régions branchiales: ce sont les lobes 6 L de Dana.

La région branchiale antérieure s'élève *en deux lobes transversaux, saillants*, placés l'un à côté de l'autre, au niveau de la dernière dent épibranchiale. Ces deux bosselures sont séparées par un sillon peu profond; la bosselure interne est un peu plus large que l'autre et, en dehors de celle-ci, on voit trois ou quatre petits tubercules. La région branchiale postérieure est un peu bombée et porte là où elle s'abaisse obliquement en bas, une rangée de trois ou quatre tubercules qui grandissent d'avant en arrière. Comme chez d'autres espèces, par exemple, la *Parath. crenulifera*, une crête longitudinale courbée en S s'étend le long du bord inférieur de la carapace, au-dessus des trois dernières pattes. Cette crête commence un peu en arrière et au-dessous de la dernière dent épibranchiale, à quelque distance au-dessus du bord inférieur de la carapace, par un tubercule granulé et cristiforme, dirigé obliquement et s'abaissant vers le bord inférieur; la crête est interrompue entre l'insertion des pattes de la quatrième et cinquième paire, mais elle reparait ensuite, au-dessus des pattes de la dernière paire, en forme d'une crête obtuse et lisse, longeant le bord inférieur de la carapace. Le bord postérieur de celle-ci qui est légèrement concave au milieu, est à-peu-près aussi large que le bord libre du front.

Ce bord frontal est moitié aussi large que la distance des angles orbitaires externes; il paraît un peu arqué et présente au milieu une échancrure peu profonde. Le front est obliquement incliné en bas; son bord libre fait des angles obtus avec ses bords latéraux,

c'est-à-dire avec les bords sourciliers très-obliques et le bord frontal est, chez le mâle adulte, presque quatre fois, chez les jeunes exemplaires trois fois aussi large que sa distance des lobes épigastriques. Le front est lisse en dessus, on observe seulement quelques petites granulations tout près de son bord libre, qui est crénelé ou granulé. Le bord sus-orbitaire est un peu relevé et présente, à peu près au milieu, une petite échancrure triangulaire, qui n'existe ni chez la *Parath. tridentata*, ni chez la *Parath. crenulifera*. Le bord sus-orbitaire fait des angles droits avec le bord externe arqué de la dent extraorbitaire, de façon que les angles orbitaires externes qui sont dirigés en avant et en dedans, sont aigus et peu saillants. La surface de la dent extraorbitaire est concave et cette dent est un peu plus grande, c'est-à-dire plus longue que les trois dents épibranchiales. La première et la deuxième dent épibranchiale sont triangulaires, aplaties, comprimées et de grandeur égale; la distance des pointes de ces deux dents est un peu plus courte que la distance de la première dent jusqu'à l'angle orbitaire externe. La troisième dent se trouve plus en arrière, sa distance de la deuxième est même un peu plus grande que la distance de la première jusqu'à l'angle orbitaire externe. La dernière dent épibranchiale est aussi comprimée, mais elle paraît un peu moins aplatie en dessus que les deux précédentes. Une ligne imaginaire unissant les pointes des dents épibranchiales de la dernière paire divise la carapace en deux parties; la partie antérieure est un peu plus que moitié aussi longue que la partie postérieure et c'est pour cette raison que les bords latéro-antérieurs ne paraissent que peu plus courts que les bords latéro-postérieurs. Si la figure de la *Parath. sinensis* H. M. E., publiée dans les Archives du Muséum, T. VII, Pl. 13, fig. 2, est vraiment exacte, la longueur de la partie antérieure, située en avant de la dite ligne imaginaire, ne mesurerait qu'un tiers de celle de la partie postérieure; c'est pourquoi chez la *Parath. sinensis*, la *Parath. brevicarinata* et probablement aussi chez la *Parath. Martensi* W.-Mas., les bords latéro-antérieurs sont plus courts que chez l'espèce qui nous occupe à présent. La troisième ou dernière dent épi-

branchiale est à peine aussi saillante que les deux précédentes, mais son bord externe, dirigé obliquement en arrière, paraît plus long; ce bord est garni de quelques granulations. Les bords sus-orbitaires et le bord externe de la dent extraorbitaire sont finement crénelés.

La surface du bouclier dorsal est ponctuée et pubescente, mais elle est du reste lisse; les ponctuations sont assez grosses, surtout sur la région cardiaque et les régions voisines.

Les orbites sont une fois et demie aussi larges que hautes. leur largeur mesure à-peu-près trois cinquièmes de la largeur du bord frontal. Le bord sous-orbitaire est granulé, mais son angle interne n'est pas dentiforme, comme chez la *Parath. crenulifera*.

Comme la *Platythelphusa armata* du lac Tanganika, notre espèce est également dépourvue du sillon hépatico-branchial, qui sépare la région sous-hépatique de la région sub-branchiale, mais la suture qui sépare ces deux régions du branchiostégite, est bien marquée. En avant, auprès de cette suture, le branchiostégite est granulé, ainsi sur sa portion externe, tandis que la portion interne est lisse; ces granulations se continuent en arrière par une crête obtuse et granulée le long de la dite suture, mais cette crête se termine au-dessous de la dernière dent épi-branchiale. La région sous-hépatique porte quelques granulations et l'on en observe quelques-unes sur la région sub-branchiale.

Les fossettes antennulaires sont plus hautes proportionnellement à leur largeur que chez la *Parath. crenulifera*, l'épistome présente à peu près la même forme. Le sillon ischial est situé au milieu de l'ischionathe (Fig. 3a), mais est dirigé un peu obliquement du milieu du bord postérieur vers l'angle antéro-interne, qu'il n'atteint cependant pas; le mérognathe est plus large que long, son bord antérieur qui est droit ou un peu concave fait un angle obtus avec le bord externe arqué. Les ponctuations des pattes-mâchoires externes sont assez grosses chez les jeunes individus, plus petites chez le mâle adulte.

Le sixième article de l'abdomen du mâle (Fig. 3b) est plus large que long, à bords légèrement arqués; le bord antérieur

qui est un peu sinueux, est deux fois, le bord postérieur trois fois aussi large que l'article est long. Le dernier article est un peu moins long que sa base est large, ses bords latéraux sont concaves et son extrémité est arrondie. L'abdomen est triangulaire, et, comme le plastron sternal, assez grossièrement ponctué.

Les pattes antérieures du mâle sont très-inégaies, tantôt c'est la patte droite, tantôt la gauche qui est la plus grande. Le bras est court; le bord supérieur un peu poilu porte un tubercule obtus à son extrémité, au lieu d'une épine; le bras est lisse, ses bords sont arrondis. Le carpe est un peu rugueux en dessus, *son bord interne est inerme, arrondi*, chez le mâle adulte; chez le mâle plus jeune on voit un tubercule obtus à son angle interne. La longueur horizontale de la grosse pince est un peu plus courte que la longueur de la carapace, la portion palmaire est un peu moins haute, à l'articulation du pouce, que longue et la longueur horizontale des doigts est presque égale à celle de la paume. Le bord supérieur aussi bien que le bord inférieur sont arrondis et la main est lisse en dehors et en dedans. Les doigts qui sont un peu bâillants, ne se touchent que par leurs extrémités; ils ne sont pas cannelés, mais présentent des rangées longitudinales de punctuations. Leurs bords sont garnis de plusieurs petites dents obtuses de grandeur presque égale.

La longueur horizontale de l'autre pince n'est, chez le mâle adulte, que la moitié de celle de la grosse; cette pince paraît ainsi beaucoup plus petite (Fig. 3*d*). La paume est distinctement plus courte que les doigts qui ne se touchent que par leurs extrémités, quoique étant peu bâillants.

Chez le mâle plus jeune dont la carapace est large de 17 mm., l'inégalité des deux pinces est moins grande; les doigts de la grosse pince sont un peu moins longs que la paume et comme ceux de l'autre, ils sont presque en contact dans toute leur longueur. L'avant-bras de la petite pince est un peu poilu en dessus. Chez le mâle le plus jeune, dont la carapace a une largeur de 9 mm., les deux pinces sont égales et à peine plus longues que la moitié de la longueur de la carapace. Les doigts sont un peu plus courts que la paume et sont partout en contact.

Les pattes ambulatoires sont *longues* et *grêles*. Ainsi, par exemple, les méropodites des pattes de la pénultième paire sont, chez le mâle adulte, presque *cinq fois*, les propodites un peu plus de *trois fois* aussi longs que larges, tandis que les doigts allongés sont guère plus longs que les propodites. *Le bord antérieur des méropodites est inerme à son extrémité*, il est légèrement poilu et les trois derniers articles sont tomenteux le long de leurs bords.

Le jeune mâle recueilli à Teinzo, dont la carapace est large de 17 mm., présente une couleur d'un brun rouge, l'abdomen est marqué de taches jaunâtres, et les doigts des pinces sont jaunâtres à leurs extrémités.

La *Parathelphusa Feeae* est bien reconnaissable à ses *longs* bords latéro-antérieurs, garnis de trois dents épibranchiales peu saillantes, plus ou moins aplaties, assez aiguës, à sa crête post-frontale *interrompue* et rappelant celle des Hydrothelphuses, les parties latérales étant *très-courtes* et moins avancées que les parties internes, à l'abdomen triangulaire et aux caractères des pattes.

La *Parathelphusa brevicarinata* Hilgd. = *salangensis* Ortm. qui habite l'île de Salanga, se distingue par plusieurs caractères. La carapace a la même forme que celle de la *Parath. sinensis*, l'abdomen du mâle a une forme différente et on n'y voit pas une trace des parties externes ou latérales de la crête post-frontale.

Dimensions en millim.:

	♂	♂	♂	♀
Largeur de la carapace	25	16 ³ / ₄	9	12 ¹ / ₄
Longueur » »	20 ¹ / ₂	13 ¹ / ₂	7 ³ / ₄	10 ² / ₃
Distance des angles orbitaires externes .	16 ¹ / ₂	11 ¹ / ₂	6 ³ / ₄	9
Largeur du bord libre du front	8	5 ¹ / ₄	3 ¹ / ₄	4 ¹ / ₃
Largeur du bord postérieur de la carapace	9	6	3 ¹ / ₂	5
Largeur du bord antérieur	5 ³ / ₄	3 ³ / ₄	2	
» » » postérieur	7 ² / ₅	5 ² / ₅	2 ¹ / ₂	
Longueur	2 ³ / ₅	1 ⁴ / ₅	1	
Longueur horizontale de la grosse pince .	18	11 ¹ / ₄	4 ¹ / ₄	

	♂	♂	♂	♀
Longueur horizontale des doigts	9 1/2	5	2 1/4	
Hauteur de la main près de l'articu- lation des doigts	7	4 3/4	1 1/2	
Longueur des méropodites	12	7 1/2	4 1/4	6
Largeur » »	2 2/5	1 2/3	1	1 1/2
Longueur » propodites	7	4 1/4	2 3/5	3 2/3
Largeur » »	2	1 2/5	5/6	1 1/3
Longueur » dactylopodites	7 1/2	4 1/2	2 3/4	4

Genre POTAMON Sav.

4. *Potamon andersonianum* W.-Mas.

Pl. IV et V, Fig. 4.

Telphusa Andersoniana Wood-Mason, Journal Asiatic Soc. Bengal, Vol. XL, Pt. II. 1871, p. 451, pl. XXVII, fig. 16-20.

Un mâle adulte recueilli en Avril 1887 à Thagata, situé sur le mont Mooleyit (Tenasserim) à une altitude de 500-600 m.

Une femelle adulte sans œufs provenant des Monts Carin, District des Asciiui-Chebà, à une altitude de 1200-1300 m.

Quatre individus mâles très-jeunes provenant des Monts Hcanlain, District de Bhamo (Haut Irawaddy).

Le bouclier céphalo-thoracique des deux individus adultes paraît *un peu plus court* proportionnellement à la largeur que sur la figure de Wood-Mason, évidemment parce que ces exemplaires sont un peu plus grands. En effet la carapace des quatre jeunes individus paraît légèrement moins élargie (voir les dimensions). D'après Wood-Mason (l. c. p. 452) la face externe des pinces serait couverte de petits sillons ou rugosités peu profondes et confluentes (« the rest of the surface, both externally and internally, is excavated into shallow, inosculating foveae »). Chez les deux individus adultes ces petits sillons sont plus ou moins marqués, mais les pinces sont en outre distinctement granuleuses (Fig. 4, 4 a, 4 b), surtout sur la moitié inférieure de leur face externe; les granulations sont cependant petites et peu saillantes et elles sont disposées au milieu de la main dans une rangée longitudinale.

Cette belle espèce s'accorde pour le reste très-bien avec la description et la figure originale, ainsi je n'ai que peu à remarquer. Le bouclier céphalo-thoracique est aplati, surtout sur sa moitié postérieure. Les sillons inter-régionnaires sont assez profonds et bien marqués, à l'exception des sillons branchio-cardiaques qui sont à peine distincts. La région mésogastrique est *petite*, proportionnellement à la largeur de la carapace; elle est *distinctement séparée* des régions protogastriques par les sillons mésogastriques. La région mésogastrique est lisse, un peu ponctuée, mais sa pointe antérieure étroite et aiguë est granulée. Les régions protogastriques et les régions branchiales antérieures présentent une granulation bien développée, les granules sont plus grands sur celles-ci que sur celles-là et ils sont plus grands près des bords latéro-antérieurs. Ceux-ci sont distinctement denticulés et s'étendent *jusqu'au niveau des lobules urogastriques*, qui sont finement rugueux et contigus en avant. Les bords latéro-postérieurs portent des plis courts obliques qui se continuent sur la face inférieure de la carapace, mais la région cardiaque et les régions branchiales postérieures sont lisses chez les deux individus adultes, tandis que l'on y observe une granulation peu marquée chez les jeunes individus. Le front est granulé; chez le mâle adulte le bord frontal présente au milieu une échancrure *assez profonde*, mais chez la femelle adulte le bord est presque droit, comme chez les jeunes individus. Les bords latéraux du front sont divergents et font des angles obtus avec le bord antérieur et la longueur (ou hauteur) du front mesure un tiers de la largeur du bord frontal. Celui-ci ainsi que les bords orbitaires sont distinctement crénelés, de même comme le bord latéral de la dent extraorbitaire qui est saillante. L'espace compris entre la crête post-frontale et les bords sus-orbitaires est lisse. La crête post-frontale qui est granulée, est interrompue. Le sillon cervical l'atteint à quelque distance de la dent épibranchiale qui est petite, quoique bien marquée; cette distance mesure, chez les individus adultes, 4 à 5 millimètres. La crête post-frontale n'atteint pas la dent épibranchiale; on n'observe seulement, en dehors de l'embouchure du sillon cervical, que deux ou trois granules isolés. Sur la

figure 16 de Wood-Mason cette disposition de la crête post-frontale a été exactement figurée au côté gauche, mais au côté droit la crête y a l'air de se continuer jusqu'à la dent épibranchiale, ce qui n'est pas le cas.

En l'examinant précisément le sillon ischial paraît situé un peu plus près du bord interne de l'ischionathe que du bord externe, justement comme l'a figuré Wood-Mason.

Chez le mâle adulte l'article terminal de l'abdomen paraît un peu plus court que sa base est large et ses bords latéraux sont légèrement concaves. Le sixième article est guère plus court que le septième; son bord postérieur est presque deux fois, son bord antérieur presque une fois et demie aussi large que l'article est long. L'abdomen est finement ponctué, les punctuations rares du plastron sternal sont un peu plus grosses.

Les pattes antérieures sont subégales, chez le mâle c'est la patte gauche, chez la femelle c'est la droite qui est un peu plus grande que l'autre, tandis que les pinces des jeunes individus sont presque égales. J'ai déjà parlé des pinces. Comme le décrit Wood-Mason, le bord supéro-interne de la main porte cinq ou six petits tubercules spiniformes qui sont guère plus gros que les granules lisses et peu saillants de la face externe. Les doigts sont en contact dans leur longueur entière. D'après la description originale le pouce ne porterait en dessus à la base qu'un seul tubercule spiniforme, chez nos exemplaires cependant on y observe distinctement deux rangées longitudinales de petits tubercules spiniformes qui s'étendent jusqu'au milieu du doigt ou même un peu au-delà.

Les pattes ambulatoires s'accordent avec la figure originale.

Le *Pot. andersonianum* W.-Mas. se rapproche du *Pot. Larnaudii* A. M. E., du *Pot. longipes* A. M. E., du *Pot. sinuatifrons* H. M. E. et du *Pot. granulatum* de M.; des exemplaires typiques des trois premières espèces m'ont été envoyés par la Direction du Musée de Paris.

Le *Pot. Larnaudii* qui, probablement ensemble avec notre espèce, habite les environs de Bangkok, paraît très-voisin de celle-ci et il n'est pas facile d'indiquer les différences caracté-

ristiques, surtout parce que le *Pot. Larnaudii* semble être assez variable (voir: de Man, dans: Max Weber, Zoologische Ergebnisse einer Reise in Niederländisch Ost-Indien, Bd. II, 1892, p. 294). Il me paraît cependant que les deux espèces se distinguent au premier coup d'œil par l'étendue relative de la région mésogastrique. Chez le *Pot. andersonianum* cette région est petite, sa largeur ne mesure qu'un quart de la largeur de la carapace; or chez le *Pot. Larnaudii* la largeur est presque un tiers de la largeur du bouclier céphalo-thoracique. Chez l'espèce décrite par Wood-Mason la région mésogastrique est distinctement délimitée en avant par les deux branches du sillon mésogastrique, mais chez l'autre ce dernier ne s'étend pas si loin en arrière et n'aboutit pas dans le sillon cervical. Les régions protogastriques du *Pot. andersonianum* sont distinctement granulées, chez le *Pot. Larnaudii* elles sont lisses ou le sont à peu près; la région branchiale antérieure présente une granulation beaucoup plus développée, tandis que l'on n'observe chez le *Pot. Larnaudii* que quelques plis granuleux près des bords latéro-antérieurs. Les denticules enfin de ces derniers sont plus développés chez le *Pot. andersonianum*. Le *Pot. Larnaudii* var. *brevimarginata* de M. qui habite l'île de Sumatra et peut-être aussi Java, se distingue aisément par ses bords latéro-antérieurs très-raccourcis et par la forme des doigts des pinces (voir: de Man, l. c. pl. 17, fig. 6).

Le *Pot. granulatum* de M. des environs de Tjibodas, Java, est sans doute une autre espèce. Le bord latéro-antérieur est très-court et ne porte que cinq ou six granules, le front est plus haut (plus long) proportionnellement à sa largeur et les pinces offrent de même des différences en ce qui concerne la forme des doigts et la granulation de la main.

L'aspect du *Pot. longipes* A. M. E. de Poulo Condore est différent. La crête post-frontale s'étend jusqu'aux dents épibranchiales, ce qui n'est pas le cas chez l'autre. Les sillons interrégionnaires sont presque défaut sur la carapace très-déprimée, à l'exception du sillon en forme de H au milieu, tandis que chez le *Pot. andersonianum* ces sillons sont bien marqués et assez

profonds, au moins sur la moitié antérieure de la carapace. La région gastrique n'est pas granulée et la granulation auprès des bords latéro-antérieurs est moins développée. Le sillon mésogastrique est très-court et n'atteint pas le sillon cervical; les orbites enfin sont aussi larges que le bord libre du front, chez le *Pot. andersonianum* au contraire elles sont distinctement plus larges.

Le *Pot. sinuatifrons* H. M. E. est de même une autre espèce. Chez tous les deux les parties internes ou épigastriques de la crête post-frontale sont séparées des parties externes par de petits sillons obliques; chez le *Pot. andersonianum* les parties internes ont une direction *oblique*, de façon que chaque moitié de la crête forme une ligne courbée, bien reconnaissable sur la figure 16 de Wood-Mason. Chez le *Pot. sinuatifrons* au contraire (Fig. 4c) les parties latérales aussi bien que les parties internes sont dirigées *transversalement*, *ne convergeant pas en avant*, de façon que les parties internes sont situées en avant des parties latérales; la crête post-frontale est d'ailleurs beaucoup moins saillante. Les sillons interrégionnaires sont moins marqués et moins profonds que chez le *Pot. andersonianum* et les régions protogastriques sont *lisses*. Le bord postérieur de l'épistome enfin présente un aspect différent.

Dimensions en millimètres:

	♂	♀	♂
Largeur du bouclier céphalo-thoracique	46 1/2	49	17 1/2
Longueur » » »	34 1/2	35 1/2	14
Distance des angles extraorbitaires	30 1/2	30 1/2	14
Distance des dents épibranchiales	37	37 1/2	15 3/4
Largeur du bord libre du front	12	13	5 1/2
Largeur des orbites	9 1/2	8 1/2	4
Hauteur » »	5 1/2	6	2 1/2
Largeur du bord postérieur de la carapace	13	15	6
Longueur de l'article terminal de l'abdomen	6		2 3/4
Largeur du bord antérieur } du pénul-	7 1/2		3
» » » postérieur } tième article	9 1/2		3 1/2
Longueur } de l'abdomen.	5 1/2		2 1/2
Longueur horizontale de la grande pince	32	34	10 1/2

	♂	♀	♂
Longueur horizontale des doigts	16 1/2	17	5 3/4
Hauteur de la pince près de l'articulation des doigts	12 2/5	15	4 1/5
Longueur des méropodites	24	22 1/2	11
Largeur » »	8	7	3 2/5
Longueur » propodites	14	13 1/2	6 1/4
Largeur » »	6	5 1/4	2 1/5
Longueur » dactylopodites	17	15 1/4	7 1/4

5. *Potamon Edwardsi* W.-MAS.

Pl. IV, Fig. 5.

Telphusa Edwardsii Wood-Mason, l. c. p. 449, pl. XXVIII, fig. 11-15.

Un mâle adulte et une femelle adulte sans œufs provenant des Monts Catcin, Cauri Cimpfo, Nord de la Birmanie.

Cette espèce a été exactement décrite et figurée par Wood-Mason, elle se rapproche de la précédente, mais toutes les deux diffèrent beaucoup du *Pot. pealianum* et s'en distinguent au premier abord par leur carapace *plus élargie, déprimée et moins épaisse*, par la disposition de leur crête post-frontale, par leurs pattes ambulatoires *plus courtes et moins grêles* et par plusieurs autres caractères, de sorte que leur aspect est tout-à-fait différent. Chez le *Pot. Edwardsi* et le *Pot. andersonianum* au contraire le bouclier céphalo-thoracique présente *la même forme*, comme le prouvent suffisamment les dimensions et les figures, mais les sillons inter-régionnaires du premier sont *un peu plus profonds* et les granulations qui garnissent les bords latéro-antérieurs et les régions latéro-antérieures de la surface sont *plus grosses* chez le *Pot. Edwardsi*, enfin la région mésogastrique y paraît un peu plus large proportionnellement à la largeur de la carapace. Ces deux espèces se distinguent cependant au premier coup d'œil *par la forme et la structure de leurs pinces* (voir fig. 4 et 5).

Chez le mâle c'est la pince gauche, chez la femelle c'est la droite qui est un peu plus forte que l'autre. Tant chez le mâle que chez la femelle les pinces paraissent *un peu plus hautes* par

rapport à leur longueur horizontale que chez le *Pot. andersonianum*. Chez les deux exemplaires du *Pot. Edwardsi* la portion palmaire des deux pinces porte en dessus *quelques gros tubercules*, disposés d'une façon indistincte en trois séries; chez la femelle qui est un peu plus petite que le mâle, les tubercules qui garnissent le bord interne, sont encore aigus, mais les autres tubercules sont obtus et arrondis. La face externe des mains porte des granulations lisses mais confluentes, de façon qu'elles paraissent plutôt rugueuses que granulées; on observe cependant quelques granulations lisses et isolées à la moitié inférieure de la face interne. Chez le *Pot. andersonianum* les granulations lisses de la face externe des pinces sont au contraire plus espacées et isolées et celles du bord supérieur de la main sont *aussi petites* que les granulations de la face externe et sont *à peine saillantes*. Aussi bien chez le *Pot. Edwardsi* que chez le *Pot. andersonianum* les doigts des deux pinces sont en contact dans toute leur longueur, mais les doigts ont *une forme différente* (voir Fig. 4 (*andersonianum*) et Fig. 5 (*Edwardsi*)). Les doigts du *Pot. Edwardsi* sont moins grêles, *plus élevés* proportionnellement à leur longueur que chez l'autre espèce. Ainsi, par exemple, le pouce de la grande pince du mâle adulte du *Pot. andersonianum* est long de 20 mm. et haut de 4 mm. près de l'articulation, mais chez le mâle du *Pot. Edwardsi* ces chiffres sont pour le même doigt 20 et 5 1/2. Les doigts du *Pot. Edwardsi* sont *plus comprimés latéralement* et le bord supérieur assez tranchant du pouce est garni, de l'articulation jusqu'à l'extrémité du doigt, d'une seule série de *petits tubercules aigus*, qui deviennent graduellement plus petits vers l'extrémité, de façon que le bord supérieur paraît en forme de scie (« so that its upper border presents a saw-like edge » Wood-Mason, l. c. p. 450). Les doigts du *Pot. andersonianum* au contraire, sont plus cylindriques, non pas comprimés et le bord supérieur du pouce porte *deux séries* de granulations aiguës, qui ne se continuent pas jusqu'à l'extrémité du doigt.

Les articles pénultièmes des pattes ambulatoires sont un peu plus courts proportionnellement à leur largeur que chez

le *Pot. andersonianum*, ce que disait déjà M. Wood-Mason (l. c. p. 452).

Les dimensions des deux exemplaires sont :

	♂	♀
Largeur de la carapace	40 $\frac{1}{2}$	37 $\frac{1}{2}$
Longueur » »	30	27 $\frac{1}{2}$
Distance des angles orbitaires externes	26 $\frac{1}{2}$	24 $\frac{1}{2}$
Distance des dents épibranchiales	32	30 $\frac{1}{2}$
Largeur du bord antérieur du front	11 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$
Largeur du lobe mésogastrique	11	10
Largeur du bord antérieur	} du sixième article de l'abdomen.	
» » » postérieur		
Longueur	6 $\frac{1}{2}$	
	8 $\frac{1}{2}$	
Longueur	4 $\frac{1}{4}$	
Longueur horizontale de la grande pince	32	25 $\frac{1}{2}$
» » des doigts	16 $\frac{1}{2}$	13
Hauteur de la main, près de l'articulation des doigts.	14 $\frac{1}{2}$	12
Longueur des méropodites	18 $\frac{1}{2}$	16
Largeur » »	6	5 $\frac{1}{2}$
Longueur des propodites	} de la pénultième paire de pattes.	
Largeur » »		
	11	9 $\frac{1}{2}$
Longueur des dactylopodites	4 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{1}{2}$
	13	11 $\frac{1}{2}$

Le *Potamon Edwardsi* a été trouvé par Wood-Mason également dans la Haute-Birmanie et bien à Ponsee, Kakhyen-hills, en outre aussi à Hotha, Yunan. D'autres localités de provenance ne sont pas encore connues.

6. *Potamon atkinsonianum* W.-Mas.

Pl. IV et V, Fig. 6.

Telphusa Atkinsoniana Wood-Mason, l. c. p. 205, pl. XIV, fig. 12-16. — Henderson, l. c. p. 385.

Un mâle de taille moyenne et une femelle un peu plus jeune sans œufs recueillis à Thagata sur le Mont Mooleyit, Tenasserim, à une altitude de 500-600 m.

Une jeune femelle sans œufs et deux mâles encore plus jeunes provenant de Meetan sur le Houngdarau.

Six individus mâles très-jeunes recueillis en Mai 1887 dans la vallée du Houngdarau.

Ces individus ne s'accordent pas parfaitement avec la description et les figures publiées par Wood-Mason, mais j'attribue ces différences à ce qu'ils ne sont pas adultes. Les mêmes différences en effet furent observées également par Henderson (l. c.) chez de jeunes exemplaires recueillis à Kangra.

Chez les individus adultes la carapace a une largeur de 38 mm., chez le plus grand exemplaire recueilli par M. Fea, le mâle de Thagata, la carapace est large de 31 mm. Chez cet individu la distance des angles orbitaires externes aussi bien que la distance des dents épibranchiales sont *un peu plus grandes* par rapport à la longueur de la carapace que chez les animaux adultes, de sorte que le bouclier céphalo-thoracique paraît un peu plus large en avant. Cette différence est causée, je pense, par la différence en âge, parce qu'elle est plus grande chez de plus jeunes individus. C'est pourquoi le bord latéro-antérieur denticulé paraît *un peu moins arqué* que sur la figure 12 de Wood-Mason, laquelle représente un individu adulte. La région branchiale antérieure porte déjà près du bord quelques granulations et quelques lignes rugueuses ou granuleuses, mais les lobes protogastriques internes et externes ne présentent encore, à *un faible grossissement*, que des ponctuations; à un plus fort grossissement on observe déjà de très-fines granulations qui sont cependant beaucoup plus petites que celles qui sont situées auprès du bord latéro-antérieur. L'échancrure, qui se trouve justement devant et en dessous de la dent épibranchiale, séparant celle-ci du bord encore faiblement denticulé de la dent orbitaire externe, cette échancrure est caractéristique.

Le bord antérieur du front et les bords sus-orbitaires sont encore lisses, tandis qu'ils sont décrits comme « conspicuously tuberculated » chez l'animal adulte. D'après Wood-Mason le bord frontal antérieur serait à peu près droit. Chez cet individu mâle de Thagata le bord libre du front paraît sinueux, offrant trois échancrures dont les deux latérales sont très-peu profondes; l'échancrure médiane est plus large, plus évasée et un peu plus profonde, de façon que le bord présente à chaque côté une saillie légèrement arquée. Chez les autres exemplaires

l'échancrure est moins profonde et le bord y paraît à peu près droit.

L'ischionathe des pattes-mâchoires externes est assez grossièrement ponctuée; le sillon ischial est parallèle avec le bord interne, et situé un peu plus près du bord externe que du bord interne, comme le figure Wood-Mason (l. c. fig. 14).

L'abdomen du mâle (fig. 6.a) présente une petite différence. Chez les individus observés par Wood-Mason la longueur du sixième ou pénultième article est presque égale à la largeur du bord antérieur (l. c. fig. 16). Or chez le mâle de Thagata cet article est *plus élargi*, le bord antérieur est *un peu plus d'une fois et demie aussi large que l'article est long*. Les deux jeunes mâles récoltés à Meetan sur le Houngdarau ont la même taille; chez l'un le bord antérieur du sixième article est une fois et demie, chez l'autre justement deux fois aussi large que la longueur de l'article. Chez les très-jeunes individus de la vallée du Houngdarau enfin le sixième article a la même forme que chez les précédents.

Les pattes antérieures sont peu inégales. La pince ne ressemble cependant pas parfaitement à la figure 15 de Wood-Mason, le bord inférieur étant distinctement sinueux, de façon que la pince ressemble plutôt à celle du *Pot. pealianum* du même auteur (l. c. pl. XIV, fig. 10). Les granulations de la face externe de la main sont encore moins serrées, moins nombreuses que chez le vieux individu figuré par Wood-Mason.

La belle couleur violette que présente la surface inférieure de cette espèce, est encore un peu visible chez ces exemplaires.

Potamon Larnaudii A. M. E. var. *brevimarginata* de M. qui habite Sumatra, est très-voisine de cette espèce, comme j'ai déjà dit il y a quelque temps (de Man, Decapoden des Indischen Archipels, Weber'sche Reise, 1892, p. 297). J'ai devant moi un mâle presque adulte et un second qui est très-jeune, provenant du fleuve près de Sinkarah, Sumatra. L'espèce de Sumatra se distingue au premier abord par la crête post-frontale, *qui n'atteint pas la dent épibranchiale*; la carapace est un peu plus longue proportionnellement à sa largeur et paraît plus

s'accordent complètement avec la description et les figures citées. *Pot. pealianum* est facilement reconnaissable et se distingue des autres espèces de cette région par sa carapace *très-épaisse*, peu élargie et *assez fortement bombée* d'avant en arrière, par la direction de sa crête post-frontale *continue*, non pas interrompue et par ses pattes ambulatoires *allongées et grêles*. *L'épaisseur du bouclier céphalo-thoracique est égale à la moitié de sa largeur*.

Le sillon cervical est peu profond, et ses parties latérales qui séparent la région gastrique de la région branchiale antérieure sont même assez indistinctes; sur la figure publiée par Wood-Mason ces sillons latéraux paraissent assez profonds, peut-être parce que l'individu est adulte. Chez le *Pot. Abbotti* Rathb., qui habite la Péninsule Malaise, le sillon cervical est également peu apparent, mais cette espèce se distingue aisément par sa carapace *moins élargie* et par ses régions sub-branchiales *très-renflées et s'étendant au-delà des bords latéraux*.

Les pinces des pattes antérieures sont un peu inégales, chez tous les trois exemplaires la plus forte pince se trouve au côté droit. Les granulations de la face externe de la main sont un peu moins nombreuses que sur la figure 10 citée, mais nos individus ne sont pas adultes. Sur la figure de Wood-Mason les pattes paraissent glabres, ce qui n'est pas juste; j'observe sur le bord antérieur aussi bien que sur le bord postérieur des articles de très-petits poils et de très-courts et rares poils se voient sur les pattes antérieures.

Je figure la carapace vue de face pour montrer la disposition du front, de la crête post-frontale et des orbites.

Dimensions en millimètres:

	1. ♀	2. ♀	3. ♂
Largeur de la carapace	31 1/2	29	24
Distance des angles orbitaires externes	23 1/4	21 1/4	18 1/4
Distance des dents épibranchiales	26	24 1/4	20 1/4
Longueur de la carapace	24 1/2	23 1/4	18 1/4
Épaisseur de la carapace	16	15 1/4	12
Largeur du bord antérieur	} du sixième article de l'abdomen du mâle.		4 1/4
" " " postérieur			5 1/2
Longueur			2 3/4

		1.	2.	3.
		♀	♀	♂
Longueur des méropodites	} des pattes de la quatrième ou pénultième paire.	16	15 1/2	13 1/2
Largeur » »		4 3/4	4 1/3	3 5/6
Longueur » propodites		10	9 1/2	8 1/2
Largeur » »		3 1/4	3 1/4	2 5/4
Longueur » dactylopodites		12	11 1/2	9 1/2

D'après Wood-Mason la carapace atteint une largeur de 41 mm.

Potamon pealianum n'a été observé jusqu'à présent qu'à Sibsaugor, Assam.

8. *Potamon* n. sp.?

Pl. V, Fig. 8.

Un mâle recueilli aux Monts Catcin, Cauri Cimpfo, Nord de la Birmanie.

Cette espèce présente une grande ressemblance avec le *Pot.* (*Potamon*) *cariniferum* de M., il y a néanmoins quelques différences, de sorte qu'il ne me paraît pas permis de l'identifier avec celui-ci.

Pot. cariniferum fut décrit par moi en 1888 d'après un seul individu qui avait été capturé sur l'île d'Elphinstone dans l'Archipel Mergui (de Man, The Journal of the Linnean Soc. of London, vol. XXII, 1888, p. 100, pl. VI, fig. 4 et 5).

La forme de la carapace est la même, seulement elle paraît un peu moins rétrécie au niveau du sillon qui sépare la région mésogastrique de la région cardiaque. Chez l'espèce de l'île d'Elphinstone les parties internes ou épigastriques de la crête post-frontale ne sont pas cristiformes, mais ont été décrites comme se composant chacune de quatre ou cinq petites rides rugueuses et parallèles. Chez l'exemplaire des Monts Catcin ces parties épigastriques se présentent comme des bourrelets obliques et un peu arqués, obtus en dessus ou à peine carénés et garnis en avant de quelques lignes rugueuses. Les parties externes qui sont parfaitement séparées des parties internes et situées un peu plus en arrière, sont cristiformes et disposées comme chez le *Pot. cariniferum*. Chez l'espèce des îles Mergui on observe,

un peu en arrière des parties internes de la crête post-frontale, deux autres crêtes transversales *accessoires*, une à chaque côté du sillon frontal, de façon que l'on observe chez cette espèce *six crêtes transversales* constituant la crête post-frontale et ce caractère rare la distingue peut-être de toutes les autres espèces du genre. Or chez l'exemplaire des Monts Catcin, *pas une trace de ces deux crêtes accessoires n'est visible*. La moitié postérieure déprimée de la surface du bouclier céphalo-thoracique est finement ponctuée, mais en arrière de la crête post-frontale, surtout de ses parties externes, on observe sous la loupe, quelques rugosités transversales. A un plus fort grossissement une granulation très-serrée et extrêmement fine devient visible sur toutes les parties de la surface qui sont situées devant la crête post-frontale et cette granulation s'étend un peu en arrière de celle-ci.

Les régions branchiale, cardiaque, mésogastrique et les parties internes contiguës des régions protogastriques ne présentent pas cette granulation, mais on y observe seulement la ponctuation déjà décrite. Les sillons interrégionnaires ressemblent à ceux de l'espèce des îles Mergui. Les bords latéraux de la carapace, la dent orbitaire externe et la dent épibranchiale sont disposés de la même manière et ont la même forme que chez le *Pot. cariniferum*. Les parties latéro-postérieures sont traversées par des rides rugueuses obliques. Le bord postérieur de la carapace qui est moitié aussi large que la distance des dents épibranchiales, n'est pas droit comme chez l'exemplaire des îles Mergui, mais *un peu concave* au milieu, à peu près comme chez le *Pot. callianira* de M. La région épigastrique et la portion de la carapace située en avant des bourrelets ou parties internes de la crête post-frontale sont très-déclives, tandis que *le front est vertical, de façon que celui-ci ne se courbe pas régulièrement vers les bourrelets épigastriques, mais la région qui est située en avant de ceux-ci et qui est légèrement rugueuse forme avec le front vertical un angle obtus*. La hauteur du front proprement dit qui est lisse, ne mesure qu'un cinquième de sa largeur, de façon qu'il paraît peu élevé. Le bord supérieur obtus du front est divisé par le sillon frontal médian en deux moitiés et près de ses extrémités

latérales un sillon étroit le sépare à chaque côté des bords sus-orbitaires. Proportionnellement à la largeur de la carapace, le front paraît à peu près aussi large que chez le *Pot. cariniferum*. Le bord libre inférieur du front est un peu plus large que le bord supérieur, parce que les bords latéraux sont très-légèrement divergents; ces bords latéraux forment des angles droits, mais arrondis, avec le bord libre inférieur. Celui-ci ne présente au milieu qu'une échancrure superficielle, peu large et peu profonde. Le bord frontal et les bords sus-orbitaires sont lisses; le bord orbitaire inférieur est finement granulé et ne porte pas une échancrure près de l'angle orbitaire externe peu proéminent.

L'épistome est assez haut et lisse; le bord antérieur est presque droit, les deux moitiés du bord postérieur font un angle très-obtus l'une avec l'autre, et le bord postérieur fait des angles assez aigus avec les bords latéraux du cadre buccal.

La région sous-hépatique, mais surtout la région sub-branchiale portent quelques rides rugueuses; la région qui est située entre le cadre buccal et la région sous-hépatique, est lisse au milieu et ce n'est qu'auprès de la suture que l'on voit quelques lignes rugueuses.

Chez le *Pot. cariniferum* le sillon ischial manquerait, d'après ma description, complètement. Chez l'individu des Monts Catcin, je l'observe sur chaque ischiognathe des pattes-mâchoires externes. *Le sillon est assez court et dirigé un peu obliquement, aussi est-il situé un peu plus près du bord externe que du bord interne de l'ischiognathe.* Le mérognathe est un peu plus large que long; son angle antéro-externe est arrondi, son angle antéro-interne est obliquement échancré pour l'insertion de la tige mobile et le bord interne très-court est parallèle avec le bord externe qui est deux fois aussi long.

L'abdomen du mâle semble avoir la même forme que chez l'espèce des îles Mergui. Le sixième ou pénultième article a la forme d'un trapèze isocèle; cet article est presque aussi long que son bord antérieur est large et son bord postérieur est une fois et demie aussi large que l'article est long. Les bords latéraux légèrement concaves en avant, sont un peu convergents et j'ob-

serve justement en arrière du milieu de la surface une petite impression transversale. Le septième ou dernier article qui est arrondi à son extrémité et dont les bords latéraux sont légèrement concaves, est finement ponctué, de même que le plastron sternal.

Les pattes antérieures sont assez inégales. La grosse pince se trouve au côté droit et sa longueur horizontale n'est guère plus petite que la longueur de la carapace. Cette pince diffère un peu de celle du *Pot. cariniferum*. Elle est *un peu moins haute* par rapport à sa longueur horizontale et les doigts sont aussi longs que la portion palmaire; celle-ci présente, à un assez fort grossissement, quelques lignes granuleuses, à peine distinctes, en dessus et près de l'articulation carpienne, mais les faces externes et internes sont lisses. Les doigts sont *un peu plus grêles* que chez l'espèce de l'île d'Elphinstone et ils sont *assez distinctement sillonnés* ce qui n'était pas le cas chez l'autre. Les doigts portent les mêmes dents que chez l'exemplaire des îles Mergui.

La longueur horizontale ($7\frac{1}{2}$ mm.) de l'autre pince ne surpasse guère deux troisièmes de la longueur de la carapace; les doigts sont distinctement plus longs que la paume et *plus profondément sillonnés* que ceux de la grosse pince.

L'individu des îles Mergui avait perdu ses pattes ambulatoires sauf la patte gauche de la dernière paire. Cette patte a la même forme chez les deux espèces. Les pattes ambulatoires ressemblent à celles du *Pot. callianira* de M., mais les propodites de la 3. et 4. paire sont *un peu plus larges* proportionnellement à leur longueur. Les méropodites, à l'exception de ceux de la dernière paire, sont couverts sur leur face supérieure de rugosités transversales et leur bord supérieur est inerme, les dactylopodites enfin ont la même forme obtuse que chez le *Pot. callianira*, étant spinuleux jusqu'à leurs extrémités et leurs faces supérieure et inférieure étant lisses, non pas sillonnées mais aplaties ou légèrement convexes. Les pattes ambulatoires, surtout les carpo- et les propodites, sont hérissées de quelques poils courts et fins.

L'exemplaire a une couleur d'un brun rouge, assez foncé en dessus, plus clair en dessous.

Dimensions en millimètres :

Largueur de la carapace	♂	13 1/2
Distance des angles orbitaires externes		11 3/4
» » dents épibranchiales		13
Longueur de la carapace		10 1/2
Largueur du bord postérieur de la carapace		6 1/2
Largueur du bord antérieur	} du sixième article de l'abdomen	2 2/5
» » » postérieur		3 1/4
Longueur		2 1/6
Longueur horizontale de la grosse pince		9 1/4
» » des doigts		4 1/2
Hauteur près de l'articulation des doigts		4
Longueur des méropodites	} des pattes de la quatrième ou pénultième paire	7 3/4
Largueur » »		2 2/5
Longueur » propodites		4 1/2
Largueur » »		1 4/5
Longueur » dactylopodites,		5 1/2
Largueur du bord libre du front		5 3/4
Largueur du front entre les yeux		5 5/5

Je propose le nom de *Pot. (Potamon) elegans* en cas que cette espèce serait vraiment différente du *Pot. (Potamon) cariniferum* de M.

9. **Potamon (Potamon)** sp.

Pl. V, Fig. 9.

Une femelle sans œufs recueillie sur le Mont Mooleyit, Tennasserim, à une altitude de 1000-1900 m.

La carapace est *peu élargie*, la largeur se rapporte à la longueur comme 5 : 4, et la distance des angles orbitaires externes est égale à la longueur. La surface du bouclier céphalo-thoracique est légèrement bombée d'avant en arrière, presque plane transversalement, mais la région cardiaque est un peu convexe; les régions antérieures sont assez déclives et la région épigastrique se courbe régulièrement vers le front qui est dirigé

obliquement en bas. Le sillon semi-circulaire qui limite la région mésogastrique en arrière, est assez profond, mais d'autres sillons interrégionnaires n'existent pas, sauf le sillon médian frontal. De faibles dépressions séparent la région cardiaque des régions branchiales et de la région intestinale et des dépressions peu profondes, qui représentent les parties latérales du sillon cervical, séparent les régions protogastriques de la région branchiale antérieure. La crête post-frontale ressemble à celle du *Pot. Larnaudii* A. M. E. var. *brevimarginata* de M. de Sumatra, dont j'ai un mâle adulte et un autre très-jeune à la main, mais *les parties latérales ou externes ne sont pas cristiformes*. Les parties internes ou épigastriques séparées des parties latérales par des sillons obliques mais peu profonds, se présentent comme des bourrelets, obtus en dessus, légèrement rugueux en avant et disposés un peu obliquement. Ils sont séparés l'un de l'autre par le sillon frontal ou mésogastrique, qui, très-étroit sur le front, s'élargit ici un peu et se bifurque aussitôt en deux sillons un peu arqués qui limitent la pointe antérieure de la région mésogastrique, mais ne se prolongent que jusque là où la carapace présente sa plus grande largeur: la région mésogastrique n'est donc pas séparée des régions protogastriques. Les bourrelets épigastriques ne sont également pas délimités en arrière. Les régions protogastriques en s'abaissant en avant vers les orbites, présentent quelques rugosités transversales et ce sont ces rugosités qui constituent les parties latérales ou externes de la crête post-frontale. Avant d'atteindre la dent épibranchiale, elle se courbent un peu en arrière, comme chez l'espèce citée de Sumatra. Les angles orbitaires externes sont aigus et assez proéminents et leur bord externe faiblement denticulé est peu oblique. Les dents épibranchiales sont petites et aiguës, et les bords latéro-antérieurs, garnis d'une crête marginale faiblement denticulée ou crénelée, ne sont que *légèrement courbés* et ne se prolongent pas jusqu'au niveau de la région cardiaque.

Les bords latéro-postérieurs sont traversés par des rides rugueuses obliques. Le bord postérieur de la carapace qui est moitié aussi large que la distance des dents épibranchiales,

paraît droit quand on regarde la carapace d'en haut, mais légèrement concave quand on la regarde d'en arrière.

Le front est *étroit*, sa largeur ne mesurant qu'un tiers de la largeur de la carapace. Le bord libre du front présente une fort petite saillie au milieu d'une échancrure superficielle et évasée, si l'on regarde la carapace d'en haut. Le front paraît assez haut par rapport à sa largeur, la distance des bourrelets épigastriques jusqu'au bord libre mesurant *un tiers* de sa largeur en dessus. Le bord libre fait *des angles droits* mais arrondis avec les bords latéraux, de façon que ceux-ci sont d'abord *presque parallèles*, mais ensuite ils se dirigent, légèrement courbés vers les côtés. Le front n'est qu'*une fois et demie* aussi large que les orbites et celles-ci sont une fois et demie aussi larges que hautes. Le bord frontal et les bords sus-orbitaires sont lisses; le front est assez grossièrement granulé et quelques petites granulations se voient en avant des parties latérales de la crête post-frontale.

La carapace paraît un peu rugueuse près des bords latéro-antérieurs, mais le reste de la surface qui est lisse, ne présente qu'une ponctuation très-fine. Des poils très-courts et très-fins sont implantés dans ces points et je les vois aussi sur le front, sur les bords sus-orbitaires et sur les bords latéro-antérieurs. Le bord orbitaire inférieur est finement crénelé et ne présente pas une échancrure près de l'angle orbitaire externe. La région sous-hépatique paraît un peu granuleuse sur sa partie antéro-interne, une plus forte granulation se voit sur la région qui est située entre la région sous-hépatique et le cadre buccal, surtout sur sa portion externe et la région sub-branchiale porte des rides obliques finement granuleuses; le sillon semi-circulaire qui limite la région sous-hépatique, est garni sur sa partie interne d'assez gros granules. L'épistome est court proportionnellement à sa largeur; son bord antérieur est lisse comme son bord postérieur qui porte au milieu une dent triangulaire.

L'ischionathe des pattes-mâchoires externes est marqué de quelques ponctuations; le sillon ischial se trouve *un peu plus près du bord interne que du bord externe*, s'étend presque jusqu'au bord antérieur de l'ischionathe et s'infléchit, légèrement courbé,

en arrière vers l'angle postéro-externe. Le mérognathe est un peu plus large que long, son angle antéro-externe est obtus, le bord externe un peu arqué, le bord interne légèrement concave.

Le plastron sternal et l'abdomen sont ponctués.

Les pattes antérieures sont subégales, la droite est un peu plus forte que l'autre. La face postérieure du bras est garnie de lignes transversales finement granuleuses. Le carpe est armé en dedans d'une épine très-courte et aiguë et sa face supérieure paraît un peu tuberculeuse au bord interne, tandis que la face externe est légèrement rugueuse. Les doigts de la grosse pince sont aussi longs que la portion palmaire; celle-ci est presque lisse, on n'observe qu'un petit nombre de très-petits tubercules sur sa face supérieure et externe. Les doigts, distinctement cannelés, sont en contact dans presque toute leur longueur et leurs pointes aiguës se croisent; ils sont garnis de dents tranchantes, dont deux ou trois près de l'articulation sont un peu plus grandes que les autres. Le pouce porte en dessus, à la base, deux rangées de petits tubercules aigus. La pince gauche ne diffère que par ses doigts, qui sont un peu inclinés en bas, de façon que le bord inférieur paraît plus concave au-dessous de l'articulation du pouce.

Les pattes ambulatoires sont *longues et grêles*. Ainsi, par exemple, les méropodites de la pénultième paire sont un peu plus de trois fois aussi longs que larges et la largeur des propodites n'est qu'un tiers de leur longueur. Les doigts sont allongés, droits, pointus et armés de petites spinules le long de leurs arêtes. Les pattes ambulatoires sont lisses, mais un peu ponctuées; leurs bords sont hérissés *de poils très-courts et très-fins* et ces petits poils se voient aussi sur les pattes antérieures et bien sur les bords de leurs articles, dans les sillons des doigts et devant les petits tubercules rares que l'on observe sur les mains.

La carapace présente en dessus une couleur d'un brun rouge foncé, de même que les régions ptérygostomiennes, tandis que le plastron sternal et l'abdomen sont jaunâtres; les pattes ont la même couleur, mais un peu plus claire.

Cette espèce semble se rapprocher du *Potamon tumidum* W.-Mas. de Yunan et de la Haute Birmanie, mais chez l'espèce

décrite par Wood-Mason le bouclier céphalo-thoracique est *extrêmement convexe dans tous les sens*, les parties latérales de la crête post-frontale semblent être *plus cristiformes* et le *front est plus large*; le sillon ischial paraît être placé un peu plus près du bord externe que du bord interne de l'ischionathe, les pattes ambulatoires enfin semblent être *plus robustes*, les propodites de la pénultième paire, par exemple, paraissant sur la figure presque moitié aussi larges que longs (Wood-Mason, l. c. pl. XXVII, fig. 6).

Dimensions en millimètres :

		♀
Largeur de la carapace		14 $\frac{1}{2}$
Distance des angles orbitaires externes		11 $\frac{3}{4}$
» » dents épibranchiales		13
Longueur de la carapace		11 $\frac{3}{4}$
Largeur du bord postérieur de la carapace		6 $\frac{1}{2}$
Largeur du bord libre du front		4 $\frac{2}{5}$
Longueur horizontale de la grosse pince		9 $\frac{1}{2}$
» » des doigts		4 $\frac{1}{2}$
Hauteur près de l'articulation des doigts		3 $\frac{3}{4}$
Longueur des méropodites		7 $\frac{1}{2}$
Largeur » » } des pattes		2 $\frac{1}{3}$
Longueur » propodites } de la quatrième		4 $\frac{1}{2}$
Largeur » » } ou pénultième		1 $\frac{1}{2}$
Longueur » dactylopodites)		5 $\frac{1}{2}$

10. *Potamon (Potamonautes) Guerini* H. M. E.

Thelphusa Guerini H. Milne Edwards, Annales Sciences Naturelles, III Série. Zool. T. XX, 1853, p. 210. — A. Milne Edwards, Nouv. Archives du Muséum, T. V. Mémoires, 1869, p. 182, Pl. XI, fig. 4.

Thelphusa Guerini Wood-Mason, l. c. p. 203.

Potamon (Potamonautes) Guerini Ortman, Zoologische Jahrbücher, Abtheil. f. System. u. s. w. herausgegeben von J. W. Spengel, T. X, 1897, p. 306.

? *Thelphusa Pocockiana* Henderson, l. c. p. 384, pl. 37, fig. 5-8.

Le *Potamon Guerini* H. M. E. qui habite, à ce qu'il paraît, l'Inde en deçà du Gange, est une espèce encore assez impar-

faitement connue. Parmi les exemplaires typiques d'espèces qui m'ont été confiés par la Direction du Musée de Paris, se trouvent la *Thelphusa Guerini* H. M. E., la *Th. planata* A. M. E., et la *Th. indica* Latr. Les deux exemplaires de la *Guerini* avec l'habitat « Indes » sont une femelle adulte et un mâle un peu plus jeune. Wood-Mason croyait devoir considérer le *Pot. planatum* A. M. E. comme identique avec cette espèce parce que la description du premier s'appliquait fort bien à quelques-uns de ses exemplaires du *Pot. Guerini*. L'exemplaire typique du *Pot. planatum* A. M. E. qui provient de Bombay, se distingue des deux individus du *Guerini* par les caractères suivants. La carapace est plus déprimée, *moins convexe d'avant en arrière et les régions branchiales sont beaucoup moins renflées. Le sillon cervical est moins profond.* La crête post-frontale est disposée à peu près comme chez le *Pot. Guerini*, mais les parties internes ou épigastriques sont moins renflées et plus distinctement cristiformes que chez le dernier. Une différence principale est présentée par le front. Le front du *Pot. planatum* est *un peu plus large* par rapport à la largeur du bouclier céphalo-thoracique et *les bords latéraux du front font des angles droits avec le bord antérieur, de sorte qu'ils sont d'abord parallèles; c'est pourquoi le front présente, au milieu de sa longueur, encore la même largeur qu'à son bord antérieur.* Chez le *Pot. Guerini*, au contraire, les bords latéraux du front ont *une direction oblique*, faisant des angles *obtus* et arrondis avec le bord antérieur, de façon que *le front s'élargit régulièrement vers la crête post-frontale.* Les figures 3.^a et 4.^a dans le travail cité de M. A. Milne Edwards ne sont pas exactes; sur la figure 3.^a les bords latéraux du front ont l'air de diverger depuis le bord antérieur, ce qui n'est pas le cas, tandis que sur la figure 4.^a ces bords sont trop peu divergents. C'est pour ces raisons que ces figures ne donnent pas une idée juste de la forme différente du front chez les deux espèces.

Le sillon ischial est situé, chez le *Pot. Guerini*, *auprès du bord interne* de l'ischionathe et est peu profond. Chez l'exemplaire typique du *Pot. planatum* ce sillon fait défaut, mais il est remplacé par une strie lisse, non pas ponctuée et cette strie occupe

la même place que le sillon qu'on observe chez le *Pot. Guerini*. Je ne puis rien dire concernant l'abdomen, parce qu'il fait défaut chez l'exemplaire du *Pot. planatum*, tandis que l'abdomen du *Pot. Guerini* est collé au carton. Pour le reste les deux espèces semblent présenter les mêmes caractères.

Il me paraît probable que le *Pot. pocockianum* Hend. de Jubulpore est identique avec le *Pot. Guerini*. Chez l'espèce décrite par Henderson la crête post-frontale n'atteint pas le bord latéro-antérieur de la carapace et la petite dent épibranchiale est placée un peu en avant de la crête. Or les deux exemplaires du *Pot. Guerini* aussi bien que l'exemplaire du *Pot. planatum* présentent précisément les mêmes caractères, qui sont en effet bien indiqués sur les figures citées des « Nouvelles Archives », surtout 4 et 4a. La description et les figures de Henderson s'appliquent très-bien, seulement les parties latérales du sillon cervical ont une direction un peu plus oblique que chez le *Pot. pocockianum*.

Je ne sais pas où est situé Jubulpore, ne trouvant pas cette localité sur mes cartes. Wood-Mason cite les environs de Bombay comme l'habitat du *Pot. Guerini*.

Le *Potamon tenasserimense* décrit ci-dessous diffère du *Pot. Guerini* par les caractères suivants. Cette espèce n'a pas une dent épibranchiale, la crête post-frontale est moins saillante, l'épistome a une forme différente, le sillon ischial est situé au milieu de l'ischionathe et les pattes présentent des caractères tout-à-fait différents, les doigts de la grande pince étant baillants et les pattes ambulatoires ayant des articles moins élargis.

Les dimensions en millimètres des trois exemplaires du Musée de Paris sont les suivantes:

	<i>Guerini</i>		<i>planatum</i>
	♂	♀	♀
Largeur de la carapace	42	48 1/2	48
Longueur » »	29	33	33 1/2
Distance des angles extraorbitaires	25 2/3	30	30 2/3
Distance des dents épibranchiales	31 2/3	37 1/2	38
Largeur du bord frontal	10	11	13 1/2
Largeur des orbites	8	9 1/2	8 1/2
Hauteur » »	5 1/2	6	6
Largeur du bord postérieur de la carapace	15	18	18 1/2

11. **Potamon (Potamonantes) indicum** LATR.

Thelphusa indica Latreille, H. Milne Edwards, Hist. Nat. Crust. T. II, 1837, p. 13. — Annales des Sciences Nat. III Série. Zool. T. XX, 1853, p. 209.

Thelphusa indica A. Milne Edwards, Nouvelles Archives Muséum, T. 5, Mémoires, 1869, p. 184.

Thelphusa indica Wood-Mason, l. c. p. 196.

Thelphusa indica Henderson, l. c. p. 380.

Potamon (Potamonantes) indicum Ortmann, l. c. p. 305.

L'exemplaire du Musée de Paris est un mâle adulte provenant du voyage de Jacquemont. Cette espèce devient beaucoup plus grande que le *Pot. Guerini* H. M. E., la carapace atteint une largeur une fois et demie aussi grande. Ces deux espèces qui sont très-voisines, se distinguent de la manière suivante. Le bouclier céphalo-thoracique du *Pot. Guerini* est *plus bombé*, la région hépato-gastrique est plus convexe, les régions branchiales sont plus renflées. Chez le *Pot. Guerini* la crête post-frontale n'atteint pas les bords latéro-antérieurs, mais se termine un peu *en arrière* de la dent épibranchiale qui est *fort petite et rudimentaire*, disposition caractérisée par H. Milne Edwards (Annales Scienc. Nat. 1853) en ces termes: « Crête post-frontale se perdant à la base des dents épibranchiales qui sont très-petites ». La dent épibranchiale du *Pot. indicum* au contraire est *grande et saillante*, la crête post-frontale se termine *justement* à côté d'elle par un angle obtus ou dent obtuse, qui est séparée de la dent épibranchiale par une petite échancrure. Milne Edwards décrit ces caractères (l. c.) en ces mots: « Crête post-frontale terminée latéralement par une dent assez forte qui est située à côté de la dent épibranchiale »).

Le sillon cervical est profond chez l'une et l'autre espèce et disposé chez toutes les deux de la même manière; le front présente les mêmes caractères, la même forme. Comme chez le *Pot. Guerini* le sillon ischial se trouve *auprès du bord interne*

de l'ischionathe; il est bien marqué et s'étend jusqu'au bord antérieur et jusqu'au bord postérieur de l'article. Henderson dit l. c. que le sillon ischial faisait défaut chez les individus étudiés par lui, qu'il y était indistinct et ne s'étendait pas le long de l'article entier; ses exemplaires avaient été déterminés par A. Milne Edwards, nous devons ainsi conclure que le sillon ischial manque parfois ou est peu marqué chez certains individus du *Pot. indicum*.

L'abdomen du mâle ressemble à celui du *Pot. lugubre* W.-Mas. (Wood-Mason, l. c. pl. XII, fig. 7). L'article terminal a presque la même longueur que l'article précédent et est guère plus long que large à la base; l'extrémité est largement arrondie et les bords latéraux sont en arrière un peu concaves. Le sixième article a la forme d'un trapèze isocèle à bords latéraux *légèrement concaves* et le bord postérieur n'est que très peu plus large que l'article est long.

Potamon lugubre est certainement la plus voisine espèce, la dent épibranchiale est cependant *rudimentaire* et la crête post-frontale est très peu marquée (« becomes almost effaced ») en arrière des angles internes des orbites. L'épine à l'angle interne de l'avant-bras des pattes antérieures serait *obtuse*. Le bord de la carapace entre l'angle orbitaire externe et la dent épibranchiale est à peu près *droit* chez le mâle du *Pot. indicum*, étant très-légèrement concave et crénelé; d'après Henderson ce bord serait courbé, tandis que chez le *Pot. lugubre* ce bord serait à peu près droit. Les bords latéraux *concaves* du pénultième article de l'abdomen sont décrits par Henderson comme caractéristiques du *Pot. lugubre*, à tort comme il paraît. Une nouvelle étude de la dernière espèce me semble par conséquent nécessaire.

Les deux variétés, décrites ci-dessous, du *Pot. (Potamon) stoliczkanum* W.-Mas. se distinguent aisément du *Pot. indicum*. Chez les deux variétés la crête post-frontale se termine par la dent épibranchiale même, qui est très peu saillante, la crête n'en étant en effet pas séparée par une petite échancrure, et la crête est dirigée suivant une ligne différente: les parties cristiformes latérales, situées en arrière des bords sus-orbitaires, sont courbées

chez l'une et l'autre espèce, chez le *Pot. indicum* la concavité est tournée *en avant*, mais chez les deux variétés du *Pot. stoliczkanum* *en arrière*. Le front est plus profondément échancré au milieu, le sillon ischial se trouve *au milieu* de l'ischionathe et l'abdomen du mâle a une forme *tout-à-fait différente*. Les pattes ambulatoires sont plus grêles et on observe encore d'autres différences.

Les dimensions en millimètres du mâle du *Pot. indicum* sont les suivantes:

Largeur de la carapace	80
Longueur » »	56
Distance des angles orbitaires externes	44
» » dents épibranchiales	61 ¹ / ₂
Largeur du bord libre du front	17 ¹ / ₂
Distance, dans la ligne médiane, du bord frontal jusqu'à la crête post-frontale	4 ¹ / ₂
Distance de la crête post-frontale jusqu'au bord sus-orbitaire, à peu près au milieu de ce bord	2
Largeur des orbites	13 ¹ / ₂
Hauteur » »	9
Longueur de l'article terminal de l'abdomen	11 ¹ / ₂
Largeur du bord antérieur du pénultième article	10
» » » postérieur » » »	13
Longueur du pénultième article	12
Largeur du bord postérieur de la carapace	24 ¹ / ₂
Longueur des méropodites de la dernière paire	28 ¹ / ₂
Largeur » » » » »	12
Longueur » propodites (au milieu) » »	17
Largeur » » » » »	10
Longueur » dactylopodites » » »	18 ¹ / ₂

12. **Potamon (Potamonautes) stoliczkanum** W.-MAS.

Pl. V et VI, Fig. 10.

Telphusa stoliczkana Wood-Mason, l. c. p. 199, Pl. XII, fig. 8-12. — de Man, The Journal of the Linnean Soc. of London, Vol. XXII, 1888, p. 94.

Un mâle très-vieux et une femelle sans œufs de taille moyenne

furent recueillis à Thagata sur le Mont Mooleyit, Tenasserim, à une altitude de 500-600 m.

J'ai devant moi un individu mâle de taille moyenne, provenant de la collection des îles Mergui, décrit par moi en 1888 et bien sous le nom de *Telphusa stoliczkaana*.

Les deux exemplaires de Thagata ne ressemblent pas parfaitement à cet individu mâle des îles Mergui, probablement nous avons affaire avec une variété peut-être locale, car je ne crois pas que ces individus de Thagata représentent une nouvelle espèce. Sur la figure de Wood-Mason la crête post-frontale est dirigée *selon une ligne parfaitement droite* entre les deux dents épibranchiales, mais chez aucun des trois exemplaires elle ne paraît rectiligne: la figure citée est donc probablement fautive. Tant chez le mâle des îles Mergui que chez les deux autres exemplaires les parties internes de la crête qui correspondent aux lobes protogastriques internes, sont un peu plus avancées que les parties latérales. Chez le mâle des îles Mergui les parties internes ou épigastriques sont aussi bien *crisiformes* que les parties externes et constituent ensemble une ligne *régulièrement arquée*. Chez les deux exemplaires de Thagata, au contraire, les lobes épigastriques sont au milieu encore plus avancés et dirigés *plus obliquement*; aussi ces lobes ne sont pas crisiformes, mais paraissent légèrement rugueux. Ces lobes épigastriques font *des angles très-obtus* avec les parties latérales carénées de la crête, mais non pas une ligne régulièrement arquée.

Chez les deux individus de Thagata les parties externes crisiformes et légèrement arquées de la crête s'étendent latéralement et en arrière *jusqu'au delà de l'angle orbitaire externe* et se courbent ensuite un peu en avant vers la dent épibranchiale qui chez cette espèce est peu saillante. Chez l'individu des îles Mergui au contraire les parties latérales de la crête se courbent vers l'angle épibranchial *à peu près justement en arrière de l'angle orbitaire externe*, de sorte que la courbure est un peu plus éloignée de l'angle épibranchial que chez les individus de Thagata. C'est à cause de ces différences que la crête post-frontale a une autre forme chez le mâle des îles Mergui que chez les deux autres

exemplaires, comme est démontré suffisamment par mes figures. L'angle orbitaire externe est un peu plus saillant chez le mâle de l'Archipel Mergui. Chez cet individu-ci le front porte de chaque côté *quelques granulations distinctes et arrondies*, mais il est *entièrement lisse* chez les deux exemplaires du Mont Mooleyit. Le bord libre du front a la même forme chez les trois individus, l'échancrure médiane est *également profonde* chez tous les trois. Le bord latéro-antérieur est faiblement crénelé chez les deux exemplaires de Thagata, mais chez le mâle des îles Mergui ce sont plutôt des tubercules obtus qui garnissent le bord. Le mâle des îles Mergui porte quelques granulations près des bords latéro-antérieurs, mais ces granulations ne se voient pas ou à peine chez les deux autres.

Dimensions en millimètres:

	♂	♀	♂ (Mergui)
Largeur de la carapace	60	42	44
Distance des angles orbitaires externes	34 1/2	26 1/4	26 1/4
Distance des dents épibranchiales	48 1/2	35	36
Longueur de la carapace	42	30 1/2	32
Largeur du bord libre du front	15	11 1/2	11 1/2
Largeur du bord antérieur du pénultième article de l'abdomen	10		7 1/4
Largeur du bord postérieur de cet article	12 1/2		9
Longueur de cet article	6		5
Longueur horizontale de la grande pince	50	31 1/2	32
» » des doigts	27	16	15
Hauteur de la grande pince près de l'articulation des doigts	24	15 1/2	14 1/2
Longueur des méropodites	23 1/2	17	19
Largeur » »	6 3/4	5 1/4	6 1/4
Longueur » propodites	15	10 1/2	12 1/4
Largeur » »	6 1/4	4 1/2	4 3/4
Longueur » dactylopodites	17 1/2	12	13 1/2

Potamon stoliczkanum a été découvert à Penang et a été indiqué plus tard comme habitant les îles Mergui.

13. **Potamon (Potamonautes) tenasserimense** n. sp.

Pl. VI, Fig. 11.

Six individus et bien trois mâles dont un est adulte et trois femelles dont deux adultes portent des œufs, étaient recueillis en Avril 1887 à Thagata sur le Mont Mooleyit (Tenasserim) à une altitude de 500-600 mètres.

Cette espèce qui me paraît nouvelle, se rapproche plus ou moins du *Pot. Goudoti* H. M. E. de Madagascar, du *Pot. obesum* A. M. E. de Zanzibar, du *Pot. inflatum* H. M. E. et du *Pot. depressum* Krauss, les deux derniers provenant de Port-Natal.

La carapace est assez élargie, la largeur se rapportant à la longueur, comme chez le *Pot. depressum*, dans la proportion de 3 à 2, tant chez les exemplaires adultes que chez les jeunes. Autrement cependant que chez cette espèce avec laquelle le *Pot. tenasserimense* présente quelque ressemblance quant à sa forme générale et quant aux caractères de ses pattes, le bouclier céphalo-thoracique paraît *assez fortement bombé d'avant en arrière*. Le sillon cervical est bien marqué et assez profond, la partie médiane qui limite la région mésogastrique en arrière se continue sans interruption dans les parties latérales ou sillons branchio-gastriques, mais ceux-ci n'atteignent cependant pas la crête post-frontale. Le sillon mésogastrique se présente comme une fissure très-étroite, qui ne se prolonge pas sur le front; il ne s'étend aussi que peu en arrière et sa bifurcation est indistincte. La région hépato-gastrique qui non seulement est assez bombée d'avant en arrière, mais qui paraît aussi un peu voûtée transversalement, n'est pas subdivisée, de façon que la région mésogastrique n'est pas distincte des régions protogastriques. La région branchiale antérieure est très-renflée, comme chez le *Pot. inflatum*; elle est séparée en arrière par un sillon oblique peu profond de la région 6 L (Dana) et de la région branchiale postérieure; ce sillon aboutit dans le sillon cervical. La dite région 6 L est plus ou moins triangulaire et limitée en arrière par un sillon peu profond, quoique bien marqué; cette région

est de même un peu bombée. Les deux lobules urogastriques sont rugueux et bien distincts; ils ne sont pas contigus, mais séparés l'un de l'autre par la région cardiaque de sorte que celle-ci confine à la région mésogastrique. Une dépression oblique superficielle sépare de chaque côté la région cardiaque de la région branchiale postérieure; la partie antérieure de cette dépression est plus ou moins rugueuse et est parfois seulement marquée, comme chez la femelle adulte, le reste étant effacé. Ces sillons branchio-cardiaques ne s'étendent pas jusqu'à la région 6 l. (Dana), de sorte que la région cardiaque est, tout en avant, à peine séparée de la région branchiale. La région cardiaque antérieure est légèrement convexe, tandis que sa portion postérieure ou intestinale s'abaisse obliquement vers le bord postérieur de la carapace, étant un peu aplatie. La région branchiale postérieure enfin, à peine moitié aussi large que la région branchiale antérieure, est faiblement convexe. Une crête plus ou moins aiguë longe le bord latéro-postérieur de la carapace.

L'angle orbitaire externe *n'est pas dentiforme* et point du tout saillant, aussi est-il un peu moins avancé que le bord frontal. La distance des angles orbitaires externes est un peu plus grande que la moitié de la largeur du bouclier céphalo-thoracique. Le front est presque vertical, la largeur de son bord libre est un peu moindre qu'un quart de la largeur de la carapace, chez le mâle le plus jeune il mesure justement un quart, et la largeur du front mesure environ un tiers de la longueur du bouclier céphalo-thoracique. Si l'on regarde la carapace d'en haut, le bord frontal présente une échancrure large, mais évasée; parfois comme chez le mâle dont la carapace est large de 34 mm., l'échancrure est un peu plus profonde et chez la femelle adulte le bord de l'échancrure présente au milieu une petite saillie. Chez la femelle adulte les parties latérales du bord frontal paraissent aussi très-légèrement échancrées (Fig. 11c), de façon que le bord forme de chaque côté une saillie arrondie et qu'il paraît sinueux, mais chez les autres exemplaires ces échancrures latérales sont indistinctes. Conformément à la forme du bord frontal la surface du front est onduleuse, étant excavée au milieu; elle est un peu

bombée d'avant en arrière. Vu de face, le bord libre du front paraît presque droit. Les bords latéraux ont une direction assez oblique, formant des angles obtus avec le bord libre, de façon que le front paraît plus large en dessus qu'en dessous (Fig. 11b); le front est à peu près trois fois aussi large que haut. La largeur des orbites mesure trois quarts de la largeur du bord frontal, tandis qu'elles sont une fois et demie aussi larges que hautes. En regardant la carapace de face, la ligne qui réunit les angles externes des orbites, coïncide avec le bord frontal; au contraire lorsqu'on regarde la carapace d'en haut, les angles extraorbitaires sont situés un peu en arrière de lui. Le bord frontal et les bords orbitaires sont *lisses*, mais paraissent un peu ponctués sous la loupe. Comme a été déjà remarqué, l'angle orbitaire externe n'est *ni dentiforme ni granuliforme*, il n'est point du tout saillant.

Le bord infra-orbitaire *ne présente pas* une échancrure ou hiatus près de l'angle externe des orbites; or chez le *Pot. Goudoti* H. M. E. ce bord est crénelé et séparé par une incision de l'angle extraorbitaire.

La crête post-frontale est *continue* depuis le sillon mésogastrique jusqu'aux bords latéraux de la carapace; elle est très-avancée, de sorte que les parties latérales se trouvent tout près des bords sus-orbitaires. Les parties internes ou épigastriques sont un peu plus avancées que les portions latérales, elles sont arrondies et légèrement rugueuses; les portions latérales de la crête sont à peu près droites et plus ou moins cristiformes, chez la femelle adulte elles sont arrondies, peu saillantes. *Il n'y a pas de dent épibranchiale*, mais la crête post-frontale forme avec les bords latéraux un angle obtus, qui chez les vieux individus est parfois même peu marqué. Le bord externe de l'angle orbitaire est oblique et a une arête lisse, qui souvent est peu marquée. Les bords latéro-antérieurs sont fortement courbés et présentent une arête bien distincte et granulée; chez les jeunes individus ces granulations sont bien développées, mais chez les vieux elles deviennent de plus en plus moins saillantes et s'effacent enfin presque totalement. Les bords latéro-postérieurs sont obliques, droits et

garnis de plis courts obliques. Le bord postérieur de la carapace vu d'en haut paraît droit, vu d'en arrière légèrement concave; il est un peu plus large que le bord frontal.

La surface du bouclier céphalo-thoracique paraît *lisse et polie* à l'œil nu. A un faible grossissement elle présente une ponctuation très-fine; les points sont nombreux et serrés sur la région branchiale postérieure et sur la région cardiaque postérieure; celle-ci paraît même parfois légèrement rugueuse. Quand on examine la surface à un fort grossissement, on voit en outre une granulation extrêmement fine. Quelques ponctuations sont éparses sur le front, mais elles manquent sur l'espace compris entre les bords sus-orbitaires et la crête post-frontale.

La région sub-branchiale est couverte de plis courts et obliques, du reste peu saillants, la région sous-hépatique et le branchiostégite sont lisses; ces régions ptérygostomiennes sont très-finement ponctuées, les ponctuations sont plus serrées sur le branchiostégite que sur les deux autres régions, qui sont séparées par le sillon hépato-branchial bien marqué.

L'ischiognathe des pattes-mâchoires externes porte des ponctuations assez grosses; le sillon ischial se trouve *justement au milieu* de l'article, parallèle avec le bord interne, mais ne s'étend pas jusqu'au bord antérieur; le mérognathe est un peu plus large que long, son angle antéro-externe est très-obtus et souvent cet article paraît tout-à-fait arrondi en dehors. On observe quelques ponctuations grosses sur le bord interne épaissi, quelques ponctuations petites se voient aussi sur le bord externe, mais la surface n'en porte pas; la tigelle mobile n'atteint pas encore l'angle postéro-interne de l'article. L'exognathe dépasse un peu le bord antérieur de l'ischiognathe.

L'abdomen du mâle (Fig. 11e) est triangulaire. Le sixième article est quadrangulaire, à bords presque droits et légèrement convergents; la longueur est justement la moitié de la largeur du bord postérieur et celui-ci n'est guère plus large que le bord antérieur. L'article terminal est presque aussi long que sa base est large, à extrémité obtuse et les bords latéraux sont un peu concaves. Le plastron sternal et l'abdomen sont assez gros-

sièrement ponctués, l'abdomen surtout sur les parties latérales des segments.

Les pattes antérieures ressemblent à celles du *Potamon* (*Potamonautes*) *obesum* A. M. E. de Zanzibar. A l'exception du mâle dont la carapace est large de 34 mm., la grosse patte se trouve au côté droit. Autrement que chez le *Pot. Goudoti* H. M. E. et le *Pot. depressum* Krauss, les bras dépassent le bouclier céphalothoracique à peine. Les bords des bras sont granulés, le bord supérieur est inerme. Le carpe est armé en dedans d'une épine assez courte, mais aiguë et au-dessous de celle-ci on en voit une seconde qui est beaucoup plus petite. La surface du carpe est un peu ponctuée, mais du reste lisse; quelques granulations se voient le long du bord interne. La grosse pince du mâle adulte (Fig. 11/) présente quelque ressemblance avec celle du *Pot. obesum* A. M. E. (voir: Nouvelles Archives du Muséum, Mémoires, T. IV, pl. 20, fig. 3). La longueur horizontale égale à-peu-près la largeur de la carapace, tandis que la longueur horizontale des doigts est un peu plus grande que celle de la portion palmaire; celle-ci est, près de l'articulation des doigts, un peu plus haute que longue. La face externe assez convexe de la main est lisse, on n'observe qu'une ponctuation fine et éparse, tandis qu'à un grossissement plus fort on voit la même granulation extrêmement fine que sur la surface de la carapace. Les doigts sont grêles et, comme chez l'espèce citée de Zanzibar, ils ne se touchent que par leur extrémité, laissant entre eux un espace ovalaire. Le doigt immobile est un peu comprimé, sa face externe paraît à peine sillonnée mais porte deux ou trois rangées longitudinales de petites ponctuations; le bord libre porte quatre ou cinq petites dents coniques, dont la première est la plus grande et dont les autres diminuent graduellement de grandeur, tandis que l'on observe entre ces dents des denticules plus petits; on en compte en tout quatorze ou quinze. Comme chez le *Pot. obesum*, le pouce est fortement arqué et il porte à peu-près les mêmes dents que l'index; ces dents sont cependant plus petites, deux ou trois au milieu sont un peu plus grandes que les autres. Ce doigt présente également quelques rangées lon-

gitudinales de punctuations, mais il n'est pas sillonné. Le bord inférieur de la main est concave à la base de l'index.

Chez le mâle suivant la grande pince est un peu plus petite proportionnellement à la largeur de la carapace, tandis que l'espace entre les doigts est moins grand, le pouce étant moins fortement arqué — et chez le mâle le plus petit la longueur horizontale de la grande pince ne mesure que deux troisièmes de la largeur du bouclier céphalo-thoracique, tandis que les doigts sont presque en contact.

La petite pince du mâle ne mesure que deux troisièmes de la longueur horizontale de l'autre; les doigts qui sont en contact dans toute leur longueur, sont environ une fois et demie aussi longs que la portion palmaire laquelle est aussi haute que longue; la pince est ainsi deux fois et demie aussi longue que haute. Le bord inférieur est concave. La main est lisse en dehors comme les doigts mais ponctuée; les doigts sont garnis des mêmes rangées longitudinales de petits points et quant aux dents cette pince se rapporte comme la grosse.

La grande pince de la femelle adulte est *un peu moins haute* proportionnellement à sa longueur horizontale que celle du mâle adulte et les doigts quoique ne se touchant également que par leurs extrémités, ne laissent entre eux qu'*un vide peu considérable*, à-peu-près *un tiers* de ce que l'on voit chez la grande pince du mâle. Chez les femelles plus jeunes les doigts de la grande pince sont en contact dans leur moitié distale. La petite pince enfin ressemble à celle des mâles.

Les pattes ambulatoires sont *grêles* et ressemblent à celles de l'espèce décrite par Krauss. Ainsi par exemple les méropodites des pattes de la pénultième paire sont presque *quatre fois*, les propodites *deux fois et demie* aussi longs que larges. Les dactylopodites sont grêles et un peu plus longs que les propodites; ils sont légèrement courbés vers leurs extrémités et leurs arêtes sont garnies de spinules comme d'ordinaire. Les pattes ambulatoires sont lisses et glabres.

Les œufs globuleux sont *peu nombreux et larges*, leur diamètre mesurant près de 4 mm.

Le *Pot. depressum* Krauss diffère par sa carapace *très-déprimée*, par les bras des pattes antérieures *dépassant* notablement le bouclier céphalo-thoracique et par d'autres caractères.

Le *Pot. Goudoti* H. M. E. de Madagascar se distingue également par ses pattes antérieures dépassant la carapace et dont les doigts des pinces sont en contact dans toute leur longueur. La carapace est un peu moins élargie, mais plus large en avant, parce que la distance des angles orbitaires externes mesure deux troisièmes de sa largeur (voir : de Man, Notes from the Leyden Museum, Vol. XIV, 1892, p. 240).

Le *Pot. inflatum* H. M. E. qui habite les eaux douces de Port-Natal, se rapproche, à ce qu'il paraît, également de l'espèce que je viens de décrire, mais le front est *notablement plus large* et la carapace est plus rétrécie en arrière; je n'ai jamais pu examiner cette espèce, mais d'autres différences existent sans doute.

Le *Pot. obesum* A. M. E. enfin se reconnaît surtout par les caractères de la carapace, qui est plus longue proportionnellement à sa largeur, de son front qui est plus large et par sa crête post-frontale moins marquée.

Dimensions en millimètres :

	♂	♂	♂	♀	♀	♀
Largeur de la carapace	40	34	22	46	40	30
Longueur »	27	22 1/2	15	30	27	20 1/5
Distance des angles extraorbitaires.	23	20 1/2	14	25 1/2	23 1/2	17 1/4
Distance des angles épibranchiaux.	28	25 1/2	16 3/5	33	28 1/2	22 1/4
Largeur du bord libre du front . . .	9	8	5 1/2	10 1/2	9	7
Largeur des orbites	7	6	4 1/4	7 1/2	7	5 1/4
Hauteur »	4 1/2	3 3/4	2 1/2	5	4	3
Largeur du bord antér. } du pénultième ar-	6 3/5	5 1/2	3 3/4			
» » » postér. } ticle de	8 1/2	7 1/4	5			
Longueur } l'abdomen.	4 1/4	3 3/4	2 5/5			
Longueur du septième article . . .	6	5 1/4	3 3/4			
Largeur du bord postérieur de la carapace	10 1/2	9 1/2	7	13	12	9
Longueur horizontale de la grande pince	36	27	14 1/4	30 1/2	27	18 1/2

	♂	♂	♂	♀	♀	♀
Longueur horizontale des doigts .	20	15 1/2	8 1/2	17 1/2	16	11
Hauteur de la main près de l'articulation des doigts	19 1/2	13 1/2	7 1/2	14 1/2	12 1/2	9 1/2
Longueur horizontale de la petite pince	24	19 1/2	12	26	23 1/2	17
Longueur horizontale des doigts .	14	12	7	15	13 1/2	10
Hauteur de la main près de l'articulation des doigts	10	8 1/2	5 1/2	11	9 1/2	7
Longueur des méropodites	17 1/2	15 1/2	10 1/2	19	18	14
Largeur »	4 2/3	4 1/3	3	5 1/4	4 1/2	4
Longueur » propodites	9 1/2	8 1/2			10	
Largeur »	3 2/3	3 2/5			3 4/5	
Longueur » dactylopodites	11	10 1/2			11 1/2	

Liste de toutes les espèces des genres *Potamon* Sav. et *Parathelphusa* H. M. E., qui ont été décrites jusqu'à présent, Juin 1898.

Genre **Potamon** SAV.

1. *Abbotti* Rathb. 1898 Péninsule Malaise.
2. *africanum* A. M. E. 1869 Gabon.
3. *Anchietae* Cap. 1870 Nord d'Angola.
4. *andersonianum* W.-Mas. 1871 Yunan, Birmanie.
5. *angustifrons* A. M. E. 1868 Cap York.
6. *artifrons* Bürg. 1894 Philippines.
7. *atkinsonianum* W.-Mas. 1871 Darjeeling, Nepal.
8. *Aubryi* H. M. E. 1853 Gabon.
9. *aurantium* Hbst. 1799 Indes Orientales.

(¹) Les espèces *africanum* sont en italiques. Les trois espèces suivantes, qui n'ont jamais été décrites, autant que je sache, sont des nomina nuda et ne se trouvent pas dans la Liste. Ce sont le *Pot. gracilipes* White 1847 provenant des Philippines et puis le *Pot. granulatum* Mart. et le *Pot. Schweinfurthi* Mart., deux espèces citées par Hilgendorf (Monatsberichte k. Akad. d. Wiss. Berlin, 1878, p. 802).

Comme lieux de provenance je n'ai cité que ceux qui ont été indiqués dans la première description de l'espèce.

Les espèces marquées d'un astérisque sont celles dont je n'ai pu consulter la description. Parmi les espèces citées il y a plusieurs synonymes, quelques-uns seulement ont été indiqués.

10. *austenianum* W.-Mas. 1871 Cherra Púnji.
 11. *Ballayi* A. M. E. 1886 Congo.
 12. *bayonianum* Cap. 1864 Nord d'Angola.
 » *var. α* Cap. 1870 Sud d'Angola.
 13. *Berardi* Aud. 1826 Égypte.
 14. *bipartitum* Hilgd. 1898 Afrique orientale Allemande.
 15. *borneense* Marts. 1868 Bornéo.
 16. *Bottegoi* de M. 1898 Pays des Somali.
 17. *callianira* de M. 1888 Iles Mergui.
 18. *cariniferum* de M. 1888 Iles Mergui.
 19. *celebense* de M. 1892 Célèbes.
 » *var. lokaensis* de M. 1892 Célèbes.
 » *var. pareparensis* de M. 1892 Célèbes.
 20. *chilense* Hell. 1862 Chili.
 21. *corrugatum* Hell. 1868 Madras, Java.
 22. *crassum* A. M. E. 1869 Cap York.
 23. *crassum* Miers 1884 (Report Voyage of H. M. S. « Alert »,
 1884, p. 235) Ile Thursday.
 24. *cristatum* A. M. E. 1869 Habitat inconnu.
 25. *Cumingii* (White) Miers (Report Voyage of H. M. S.
 « Alert », 1884, p. 236) Philippines.
 *26. *cunicularis* Westw. 1836 Ghats occidentaux.
 27. *Decazei* A. M. E. 1886 Franceville, San-Benito.
 28. *Dehaanii* White 1847 Japon.
 29. *denticulatum* H. M. E. 1853 Chine.
 30. *depressum* Krauss 1843 Natal.
 » *var. Johnstoni* Miers 1885 Kilimandsharo.
 31. *difforme* H. M. E. 1853 = *Berardi* Aud. « Mer Rouge ».
 32. *dubium* Cap. 1873 Rio Cunene, Mossamedes.
 » *var. Jallae* Nob. 1896. Kazungula.
 33. *Edwardsi* W.-Mas. 1871 Yunan, Haute Birmanie.
 34. *emarginatum* Kingsl. 1880 Afrique occidentale; Port-Natal.
 35. *Emini* Hilgd. 1892 Victoria Niansa.
 36. *enodis* Kingsl. 1880 Ceylan.
 37. *fluvatile* Latr. 1803 Midi de l'Europe.
 38. *Goudoti* H. M. E. 1853. Madagascar.
 39. *granosum* Koelbel 1884 = *socotrense* Hilgd. Ile Socotora.
 40. *granulatum* de M. 1892 Java.
 41. *grapsoides* White 1847 Philippines.
 42. *Guerini* H. M. E. 1853 Habitat inconnu.
 43. *Hilgendorfi* Pff. 1889 Afrique Orientale Allemande.
 44. *hippocastanum* Müll. 1887 Trincomali.

45. *hispidum* W.-Mas. 1871 Haute Birmanie.
 46. *hydrodromus* Hbst. 1796 Tranquebar.
 *47. *ibericum* (Bieberstein) 1809 Caucase.
 48. *indicum* Latr. 1825 Inde.
 49. *inflatum* H. M. E. 1853 Port-Natal.
 50. *infravallatum* Hilgd. 1898 Afrique Orientale Allemande.
 *51. *intermedium* Czern. 1884.
 (D'après Ortmann 1897 cette espèce est identique avec
 le *Pot. ibericum* (Bieb.).)
52. *Jagori* Marts. 1868 Ile Luçon.
 53. *japonicum* de H. = *Dehaanii* White. Japon.
 (Voir: Herklots, *Symbolae Carcinologicae* 1861, p. 13).
 54. *Kuhli* de M. 1883 Java.
 55. *laeve* W.-Mas. 1871 Cherra Púnjí, Goalparah.
 56. *Larnaudii* A. M. E. 1869 Bangkok.
 * var. *brevimarginata* de M. 1892 Sumatra.
 57. *Leichardti* Miers 1884 (Report Voyage of H. M. S.
 « Alert », 1884, p. 236) Nouvelle Hollande Orientale.
 58. *Leschenaulti* H. M. E. 1837 Pondichéry.
 59. *levicervix* Rathbun 1898 Iles Loo Choo.
 60. *limula* Hilgd. 1882 Ile Salanga.
 61. *longipes* A. M. E. 1869 Poulo Condore.
 62. *loxophthalmum* de M. 1892 Bornéo.
 63. *lugubre* W.-Mas. 1871 Inde.
 64. *macropus* Rathbun 1898 Libéria.
 65. *madagascariense* A. M. E. 1872. Madagascar.
 66. *margaritarium* A. M. E. 1869 Ile de Saint-Thomé.
 67. *masonianum* Hend. 1893 Inde.
 68. *montanum* Bürg. 1894 Ile Luçon.
 69. *mrogoroense* Hilgd. 1898 Afrique Orientale Allemande.
 70. *Neumanni* Hilgd. 1898 Afrique Orientale Allemande.
 71. *obesum* A. M. E. 1868 Zanzibar.
 72. *obtusipes* Stps. 1858 Japon.
 73. *pealianum* W.-Mas. 1871 Assam.
 74. *Pelii* Herkl. 1861 S. George-del-Mina
 75. *perlatum* H. M. E. 1837. Cap de Bonne-Espérance.
 76. *philippinum* Marts. 1868 Philippines.
 77. *pictum* Marts. 1868 Ile Luçon.
 78. *pilosum* Hilgd. 1898 Afrique Orientale Allemande.
 79. *planatum* A. M. E. 1869 Bombay.
 80. *planifrons* Bürg. 1894 Cap York.
 81. *platycentron* Hilgd. 1897 Afrique Orientale.

82. *pocockianum* Hend. 1893 Inde.
 83. *Reichardi* Hilgd. 1898 Afrique Orientale.
 *84. *rotundum* Q. G. 1824
 85. *rugosum* Kingsl. 1880 Ceylan.
 86. *senex* Fabr. 1798 Indes Orientales.
 87. *siamense* A. M. E. 1869 Siam.
 88. *sinuatifrons* H. M. E. 1853 Habitat inconnu.
 *89. *socotrense* Hilgd. 1883 Ile Socotora.
 90. *soror* Zhnt. 1894 Ceylan.
 91. *subquadratum* Gerst. 1856. Manille.
 92. *sumatrense* Miers 1880 Sumatra.
 93. *suprasulcatum* Hilgd. 1898 Afrique orientale Allemande.
 " *pseudoperlatu* Hilgd. 1898
 94. *stoliczkanum* W.-Mas. 1871 Penang.
 95. *tenasserimense* de M. 1898 Tenasserim.
 96. *transversum* Marts. 1868 Cap York.
 97. *tumidum* W.-Mas. 1871 Yunan, Haute Birmanie.
 *98. *Wüllerstorfi* Hell. 1862
 99. sp. Miers 1880 (On a Collection of Crustacea from
 the Malaysian Region) Habitat inconnu.
 100. sp. de M. 1880 (de Man, Expédition de Sumatra) Moeara - Laboe.
 101. n. sp.? de M. 1898 Birmanie.
 102. sp. de M. 1898 Tenasserim.

Genre **Parathelphusa** H. M. E.

1. *Brazzae* A. M. E. 1886. Congo.
 2. *brevicarinata* Hilgd. 1882. Ile Salanga.
 3. *Campi* Rathbun 1894 Stanley Pool, Congo.
 4. *Chaperi* A. M. E. 1887. Assinie.
 5. *Chavanesi* A. M. E. 1886 Franceville.
 6. *convexa* de H. Java.
 7. *crenulifera* W.-Mas. 1876 Pegu Yomah.
 8. *dayana* W.-Mas. 1871 Birmanie.
 9. *Edwardsi* W.-Mas. 1876 Inde.
 10. *Faeae* de M. 1898 Birmanie.
 11. *maculata* de M. 1879 Sumatra.
 12. *Martensi* W.-Mas. 1876 Inde.
 13. *nilotica* H. M. E. 1837 Nil.
 14. *Pocilei* A. M. E. 1886 Alima Lateké.
 15. *salangensis* Ortm. 1893 = *brevicarinata* Hilgd. Ile Salanga.

16. *sinensis* H. M. E. 1853 Chine.
 17. *spinigera* (White) W.-Mas. 1871 Calcutta.
 18. *tridens* Fabr. Indes Orientales.
 19. *tridentata* H. M. E. 1853 Archipel Indien.

EXPLICATION DES PLANCHES IV, V et VI.

Fig. 1. *Parathelphusa dayana* W.-Mas., la grande pince du mâle adulte provenant de Bhamo, $\times \frac{3}{2}$.

Fig. 2. *Parathelphusa crenulifera* W.-Mas., mâle adulte de la vallée du Houngdarau, $\times \frac{3}{2}$; 2a patte-mâchoire externe, $\times 3$; 2b abdomen du mâle, $\times \frac{3}{2}$; 2c grosse pince du mâle, $\times \frac{3}{2}$.

Fig. 3. *Parathelphusa Feae*, n. sp., mâle adulte provenant de Bhamo, $\times 2$; 3a patte-mâchoire externe, $\times 3$; 3b abdomen du mâle, $\times 2$; 3c et 3d grosse et petite pince du mâle, $\times \frac{3}{2}$.

Fig. 4. *Potamon andersonianum* W.-Mas., grande pince du mâle adulte recueilli à Thagata, grossie une fois et demie pour pouvoir bien la comparer avec la même pince du *Pot. Edwardsi* (Fig. 5); 4a la même pince $\times 2$; 4b grande pince de la femelle adulte, $\times 2$; 4c *Pot. (Potamon) sinuatifrons* H. M. E., région antérieure de la carapace d'un exemplaire typique (σ) du Musée de Paris, recueilli par M. Leguillou pendant le voyage de *la Zélée*.

Fig. 5. *Potamon Edwardsi* W.-Mas., grosse pince du mâle adulte, $\times \frac{3}{2}$.

Fig. 6. *Potamon atkinsonianum* W.-Mas., moitié antérieure de la carapace de l'individu mâle de taille moyenne provenant de Thagata, $\times 2$; 6a abdomen de ce mâle, $\times 2$; 6b pince droite du même individu, $\times 2$.

Fig. 7. *Potamon pealianum* W.-Mas., bouclier céphalo-thoracique de la plus grande femelle, vu de face, $\times 2$.

Fig. 8. *Potamon (Potamon)* n. sp.?, individu mâle provenant des Monts Catcin, Nord de la Birmanie, $\times 2$; 8a région antérieure de la carapace, $\times 4$; 8b carapace vue de face, $\times 4$; 8c abdomen, $\times 4$; 8d patte-mâchoire externe, $\times 4$; 8e grande pince, $\times 4$.

Fig. 9. *Potamon (Potamon)* sp., individu femelle provenant du Mont Mooleyit, $\times 2$; 9a région antérieure de la carapace, $\times 4$; 9b cara-

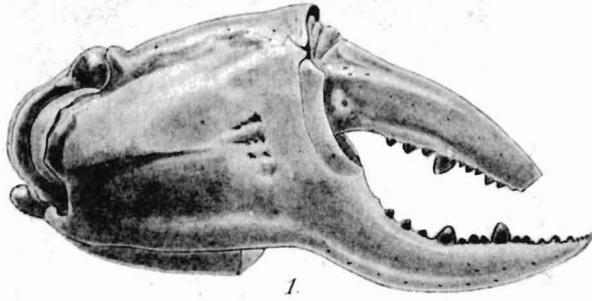
pace vue de face, $\times 4$; 9c patte-mâchoire externe, $\times 4$; 9d pince droite, $\times 4$.

Fig. 10. *Potamon (Potamonautes) stoliczkanum* W.-Mas., région antérieure de la carapace du vieux mâle provenant de Thagata, $\times \frac{3}{2}$; 10a la carapace du même individu, vue de face, $\times \frac{3}{2}$; 10b région antérieure de la carapace d'un mâle provenant de l'île King (Archipel Mergui), $\times \frac{3}{2}$; 10c la carapace de cet individu, vue de face, $\times \frac{3}{2}$.

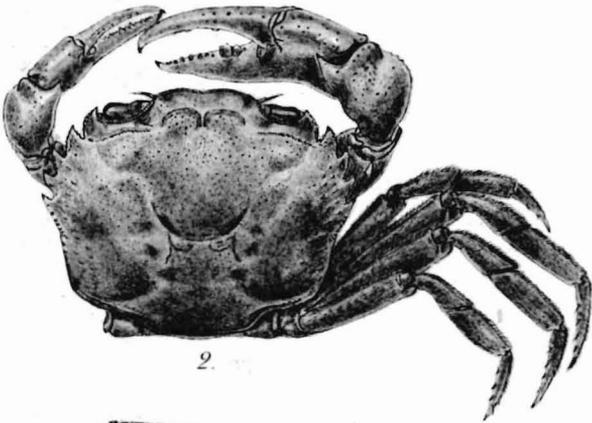
Fig. 11. *Potamon (Potamonautes) tenasserimense* n. sp., mâle adulte provenant de Thagata, $\times \frac{3}{2}$; 11a région front-orbitaire de cet individu, $\times 2$; 11b carapace de ce même individu, vue de face, $\times 2$; 11c bord frontal de la femelle adulte, $\times 2$; 11d patte-mâchoire externe du mâle adulte, $\times 2$; 11e abdomen de celui-ci, $\times 2$; 11f grosse pince du mâle adulte, $\times 2$; 11g grosse pince de la femelle adulte, $\times 2$.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

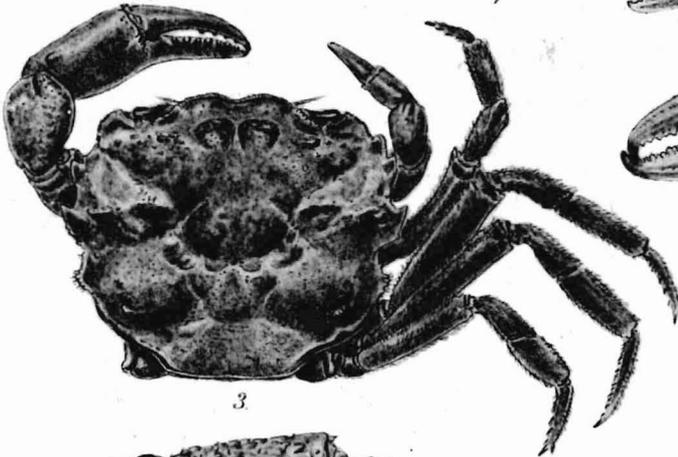
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



1.



2.



3.



4b.



4c.



2c.



2b.



3b.



2a.



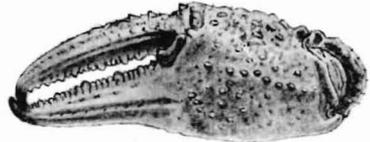
3a.



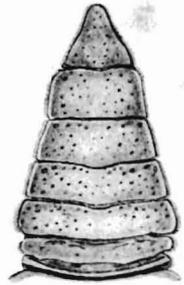
3d.



3c.



4.



6a.



5.

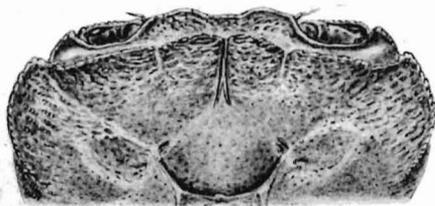
J.G. de Man del.



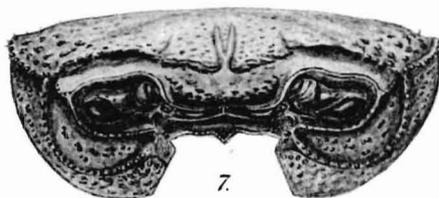
4a.



6b.



6.



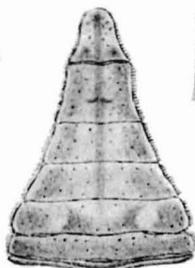
7.



8.



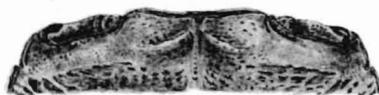
9.



8c.



8d.



8a.



8e.



8b.



9d.



9a.



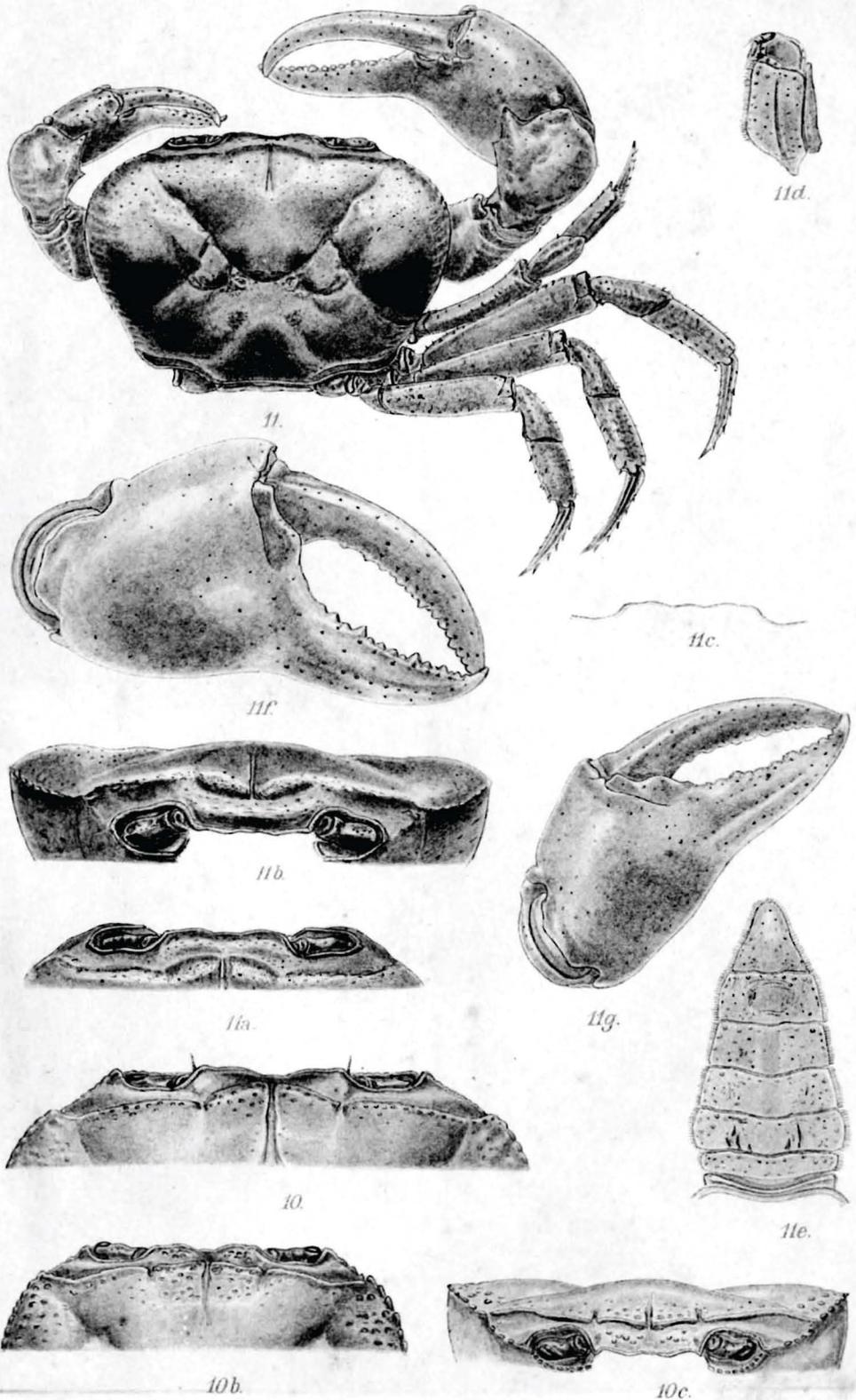
9b.



9c.



10a.



J.G. de Man del.